



Zone de **P**rotection **S**péciale

ZPS FR 1112002 «Bassée et plaines adjacentes»

Zone **S**péciale de **C**onservation

ZSC FR 110798 «La Bassée»

Comité de pilotage du 7 avril 2022

Villiers-sur-Seine



Sommaire

1-Bilan d'activités 2021

1-1 Animation des contrats /chartes

1-2 Suivis scientifiques

1-3 Information, Communication, Sensibilisation

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-5 Gestion administrative

2-Orientations 2022 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats /chartes

2-2 Suivis scientifiques

2-3 Information, Communication, Sensibilisation

2-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

2-5 Gestion administrative

1.1 Animation des contrats / chartes / MAEC

1.1.1 ZPS

Contrats Natura 2000 /travaux de restauration de milieux ouverts :

Les deux contrats dont les dossiers avaient été déposés pour instruction à la DDT 77 en 2020, ont été validés, et les propriétaires ont reçu leurs conventions en mai 2021.

Ces dernières leur permettant de débiter les travaux.

-Chatenay-sur-Seine : la deuxième phase de travaux de réouverture d'une ancienne roselière pour environ 1,5 ha, a débuté en octobre 2021, avec un achèvement prévu en 2022.

Les travaux n'ont pas commencé à réception de la convention puisqu'elle est arrivée en période de nidification.

Le cahier des charges de ce type de contrat précise bien qu'il ne doit pas y avoir de travaux au cours de cette période (30 mars/31 août), pour éviter le dérangement, voir l'échec ou la destruction des couvées.

-Villiers-sur-Seine : la restauration de la roselière sur environ 1,5 ha débutera à l'automne 2022, l'entreprise n'ayant pas pu se libérer en 2021. L'objectif est de terminer ce chantier fin 2022, ou au plus tard fin mars 2023, en respectant la période du cahier des charges comme précisé ci-dessus, et en privilégiant les périodes de basses eaux.

Une visite avec nos collègues de l'AGRENABA, chargés de l'animation du site Natura 2000 « Bassée », sera réalisée avant démarrage des travaux, avec l'association porteuse du contrat et l'entreprise. Ceci afin de bien caler les limites d'intervention et de circulation des engins chargés d'éliminer les ligneux de la roselière, les places de stockage des arbres avant évacuation, sans dépasser la rupture de pente de la berge. En effet, une entité de la ZSC « Bassée » se trouve en lisière sud de la zone de travaux, et il s'agit de ne pas l'impacter lors des travaux.

A fin 2021, pas de projets de nouveaux contrats sur le site.

Charte Natura 2000

-Les discussions concernant la signature de la Charte sont toujours en cours, en particulier pour les 3 propriétaires qui ont bénéficié d'un contrat Natura 2000. Bien que toujours favorables sur le principe à la signature de la charte, aucune concrétisation à fin 2021.

Ceci pour plusieurs raisons:

- Indivision de plus de 10 personnes, impliquant une difficulté et beaucoup de temps pour que chaque indivisaire soit d'accord pour signer la Charte;
- Méfiance de ne plus « être chez soi », par rapport aux visites et contrôles potentiels de la DDT 77, DRIEAT, ou autres prévus dans la Charte. Ceci suite aux comportements « invasifs » liés au projet de Seine Grands Lacs pour les « valorisations écologiques » hors périmètre des casiers, et ne débouchant sur aucune contractualisation malgré les demandes des propriétaires.
- Surface de la propriété dans le périmètre du casier pilote, ne garantissant pas au propriétaire de pouvoir justifier du bon respect de la Charte puisqu'en cas de mise en eau, les milieux et espèces visés subiront un ou des impacts durables. De plus, la remise en état après mise en eau n'est pas garantie, et même si elle avait lieu, elle n'effacerait pas pour autant ces impacts.

-La demande de signature pour une propriété à Melz-sur-Seine, liée à la validation du PSG, est toujours en attente.

ZPS

Contrats Natura 2000 / travaux de restauration de roselières à Chatenay-sur-Seine et à Villiers-sur-Seine

Chatenay-sur-Seine



Villiers-sur-Seine



Mesures Agro-Environnementales climatiques (MAEC) « Natura 2000 »

Un bilan complet de la mise en œuvre de ces mesures et des premiers résultats sur les espèces d'oiseaux prioritaires du site a été réalisé en 2020, et présenté dans le bilan d'activité 2020. Celui-ci est disponible sur le site natura2000 seine et marne.

Pour mémoire, les exploitants agricoles ont un seul interlocuteur pour les deux sites Natura 2000 de la Bassée, en la personne du coordinateur Natura 2000 de la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne (FDC 77), la ZSC étant entièrement incluse dans le périmètre de la ZPS.

Le projet de territoire, ou PAEC (Plan Agro Environnemental et Climatique) est le cadre définissant le contexte et les objectifs de contractualisation des MAEC pour ces 2 sites. Il arrive à échéance et sera mis à jour et présenté à la CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique) en 2022, pour être effectif lors de l'ouverture de la prochaine PAC 2023/2027.

La répartition spatiale des parcelles engagées sur la totalité de la ZPS, étendue sur 27 743 ha, dont 16 600 ha de terres agricoles, montre qu'il n'y a pas de priorité donnée à tel ou tel secteur, mais un souci de répondre à la fois aux demandes de tous les exploitants et aux objectifs de maintien et de création de milieux herbacés favorables à la conservation des espèces et de leurs habitats (carte page suivante).

Il s'agit bien, conformément aux enjeux et objectifs liés à la biodiversité des DOCOB (Documents d'objectifs) des deux sites, et dans l'esprit « Natura 2000 » de maintien des activités humaines sur ces sites, de **trouver un équilibre entre activité économique et protection de la biodiversité.**

A ce titre, les MAEC constituent un outil essentiel de maintien et de développement des surfaces enherbées favorables à la biodiversité au sens le plus large, et permettent également un contact individualisé et sur le terrain avec les agriculteurs du territoire.

➤ *Pour garantir que les MAEC mises en œuvre soient en cohérence avec les enjeux de conservation des 2 sites, trois critères sont pris en compte, hiérarchisés par ordre d'importance en termes de conservation des milieux et espèces Natura 2000 :*

1-Maintien et développement des habitats favorables aux espèces prioritaires, soit les 3 espèces de busards, l'Œdicnème criard et le Râle des genêts;

2-Rétablissement des continuités écologiques dans les secteurs favorables aux espèces, pour leur alimentation ou pour leur reproduction. Ce critère implique que l'objectif n'est pas d'engager de grandes surfaces de plusieurs dizaines d'hectares, mais bien de recréer ou renforcer les corridors écologiques et de relier autant que possible les réservoirs de biodiversité lorsqu'il existent. Ceci n'empêche en rien l'engagement de parcelles de plusieurs hectares lorsque le bénéfice attendu concerne en particulier l'Œdicnème criard (Courlis de terre pour l'appellation locale), et lorsqu'il s'agit de favoriser les activités de pâturage qui permettent l'entretien de milieux ouverts favorables aux espèces « Natura 2000 » des deux sites.

3-Engagement de mesures n'ayant pas pu l'être les années précédentes : météo défavorable, demandes trop tardives, assolement inadapté, budget insuffisant...

En cas d'équivalence de plusieurs demandes, celle qui répond au maximum de ces critères est prioritaire.

➤ **Chaque visite d'exploitation** souhaitant engager une mesure, est réalisée en plusieurs phases :

1-Présentation des mesures (à partir des notices spécifiques), et de la procédure d'engagement ; discussion sur les projets de l'exploitant, suivie d'une visite des parcelles pressenties ; réalisation du diagnostic biodiversité de l'exploitation avec précision des parcelles dont l'engagement est pertinent pour l'exploitation et pour le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

2-Deuxième rdv sur l'exploitation pour la fiche liaison et la vérification des îlots et surfaces prévus.

3-Vérification sur le terrain, lors des suivis scientifiques des espèces, de la réalité de la mise en œuvre des mesures, en priorité pour les créations de couverts, puis pour l'entretien annuel des couverts et le pâturage.

Répartition des MAEc sur le territoire de la ZPS 2021

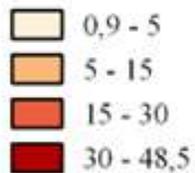


ZPS Bassée et plaines adjacentes

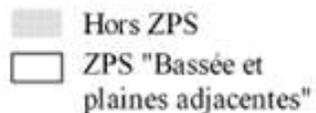


TOTAL
457,07 HA

MAEc engagée (ha)

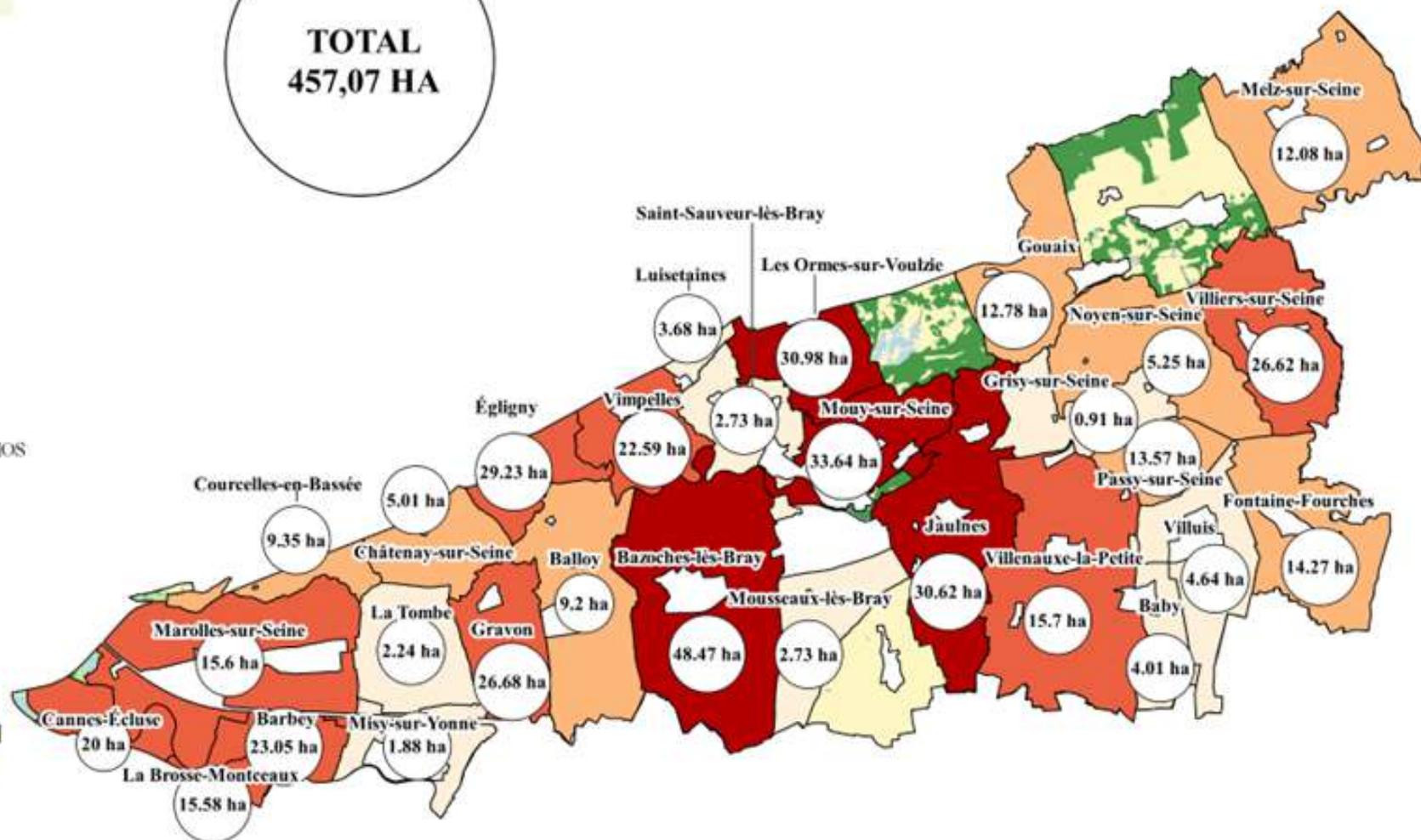


Zonage



Source : FDC 77
Fond : © IGN - BD TOPO® V3, MOS
IAU 2017
FDC 77 | Mars 2022

0 2 4 km



Répartition des Surfaces engagées en MAEc par commune

Territoire Bassée (77) Etat des MAEC au 31/12/2021	Entretien couvert herbacé	Création couvert herbacé	Pâturage	Totaux hectares par commune
	HE 01; 03	HE 11; 15; 16; 31	HE 02	
BABY	1,55	2,46		4,01
BALLOY		9,20		9,20
BARBEY	7,49	15,56		23,05
BAZ OCHES LES BRAY	10,13	38,34		48,47
CANNES ECLUSE			20,00	20,00
CHATENAY SUR SEINE		5,01		5,01
COURCELLES EN BASSEE	3,9	5,45		9,35
EGLIGNY		18,21	11,02	29,23
FONTANEFOURCHES	1,24	13,03		14,27
GOUAIX	5	2,49	5,29	12,78
GRAVON		26,68		26,68
GRISY/SEINE		0,91		0,91
JAULNES	30,62			30,62
LA BROSE MONTCEAUX	15,58			15,58
LA GRANDE PAROISSE		9,14		9,14
LA TOMBE		2,24		2,24
LES ORMES SUR VOULZIE	0,33	23,57	7,08	30,98
LUISETAINES		3,68		3,68
MAROLLES SUR SEINE		4	11,6	15,60
MELZ SUR SEINE	10,13	1,96		12,08
MSY SUR YONNE		1,88		1,88
MONS EN MONTAIS		4,84		4,84
MOUSSEAUX LES BRAY	2,73			2,73
MOUY SUR SEINE	22,27	11,37		33,64
NOYEN SUR SEINE	2,65		2,6	5,25
PASSY SUR SEINE	0,94	12,63		13,57
SAINT SAUVEUR LES BRAY	2,73			2,73
VILLENAUXE LA PETITE	4,52	11,18		15,70
VILLIERS/SEINE		26,62		26,62
VILLUIS		4,64		4,64
VIMPELLES	2,73	3,22	16,64	22,59
Totaux surfaces engagées	124,54	258,30	74,23	457,07

Les demandes de nouveaux engagements pour 2022 sont réparties comme suit :

- HE 02 / pâturage pour 40 ha
- HE 03 / entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique pour 11,9 ha
- HE 16 / création d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique pour 75,8 ha

Soit un total de 127,7 ha de nouvelles surfaces à engager, validées entre octobre et décembre 2021 lors de nos visites des exploitations et de la réalisation des diagnostics biodiversité de celles-ci avec les exploitants.

Comme pour chaque campagne, nous reverrons chacun d'entre eux en avril pour confirmer ces engagements, remplir et signer avec eux la fiche liaison.

Celle-ci récapitulait pour chaque exploitation les n° d'îlots, surfaces et type de MAEC qui seront ensuite déclarés à la PAC 2022 par chaque agriculteur concerné.

Cette fiche liaison conditionne l'instruction par la DDT 77 des demandes d'engagements pour chaque campagne. Nous la transmettons également à la Région IdF et à la DRIAAF avant le 15 mai (date butoir des déclarations PAC pour les exploitants), ce qui permet un suivi et des échanges efficaces avec les partenaires financeurs et instructeurs.

Au total **31 communes sur les 39** de la ZPS bénéficient du dispositif **MAEc** à fin 2021 grâce à l'engagement des exploitants agricoles de leur territoire, dans le cadre de la mise en œuvre des 2 DOCOB (ZPS et ZSC).

Mesures Agro-Environnementales climatiques (MAEc) « Natura 2000 »

Rappel

Suite au **plafonnement de l'enveloppe budgétaire** annuelle à partir de 2018, et afin d'éviter d'avoir trop de demandes non finançables risquant d'entraîner une démobilisation des exploitants, les réunions d'information prévues à partir de 2018, suite à celles réalisées en 2013 et 2014, n'ont pas été faites.

La priorité a été donnée à l'information directe des exploitants rencontrés sur le terrain lors des suivis scientifiques des espèces de la ZPS (périmètre de la ZSC inclus en totalité dans celui de la ZPS), aux réunions d'opportunités informelles avec les exploitants, lors de passage en mairies ou après des réunions concernant le territoire (Seine Grands Lacs, PLU, projets de territoire de la communauté de communes, etc.), et via le bulletin d'info des sites N 2000 concernés.

Le « bouche à oreille » entre exploitants et via des responsables de chasses a complété efficacement cette pratique.

NB : depuis l'instauration de ce plafonnement budgétaire, la prise en compte des réalités et demandes de terrain par le conseil régional d'Ile-de-France et la DRIAAF, suite à nos échanges, à nos bilans et aux CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique), a permis de faire évoluer l'enveloppe réservataire chaque année de façon positive, avec le soutien de la DDT 77 service instructeur des engagements des MAEC demandées par les agriculteurs.

Nous remercions ici ces partenaires qui ont permis aux agriculteurs de la Bassée seine et marnaise de concrétiser avec nous des engagements favorables au maintien et au développement de la biodiversité de leur territoire.

Evolution de l'enveloppe réservataire pour le financement des MAEC renouvelées ou créés chaque année :

2018 = 105 000€

2019 = 200 000€

2020 = 240 000€

2021 = 344 000€

1.1.2 ZSC

Contrats Natura 2000 Ni agricoles Ni forestiers

2 Contrats « Ni agricole Ni forestier » en cours de réalisation ou finalisation

Prairie de Seizelles (Gouaix)

Surface : 1,1 ha

- ❖ Réouverture de milieu
- Restauration de prairie humide

Débuté en 2018 – fin du contrat en 2022
(prorogation d'un an)

Prairie de Champerlin (Noyen-sur-Seine)

Surface : 2,5 ha

- ❖ Réouverture de milieu
- Restauration d'habitat prairial

Débuté en 2017 – fin du contrat en 2021



Contrat Natura 2000 Prairie de Seizelles (Gouaix)
ZSC



Parcelle au printemps 2021



Parcelle en novembre 2021 après broyage

Contrat Natura 2000 Champerlin (Noyen-sur-Seine)
ZSC



Parcelle au printemps 2021 (mai)



Parcelle à l'été 2021 (juillet)



*Parcelle en novembre 2021
(après le dernier broyage)*

1.1.2 ZSC

Contrats forestiers

Contrats forestiers

Dispositif favorisant le développement de bois sénescents.

2 sous-actions :

- *Arbres sénescents disséminés*
- *Création d'îlots de senescence*

Contrepartie financière :

Par arbre conservé : 200 € max (selon l'essence)

Par hectare contractualisé : 2000 €

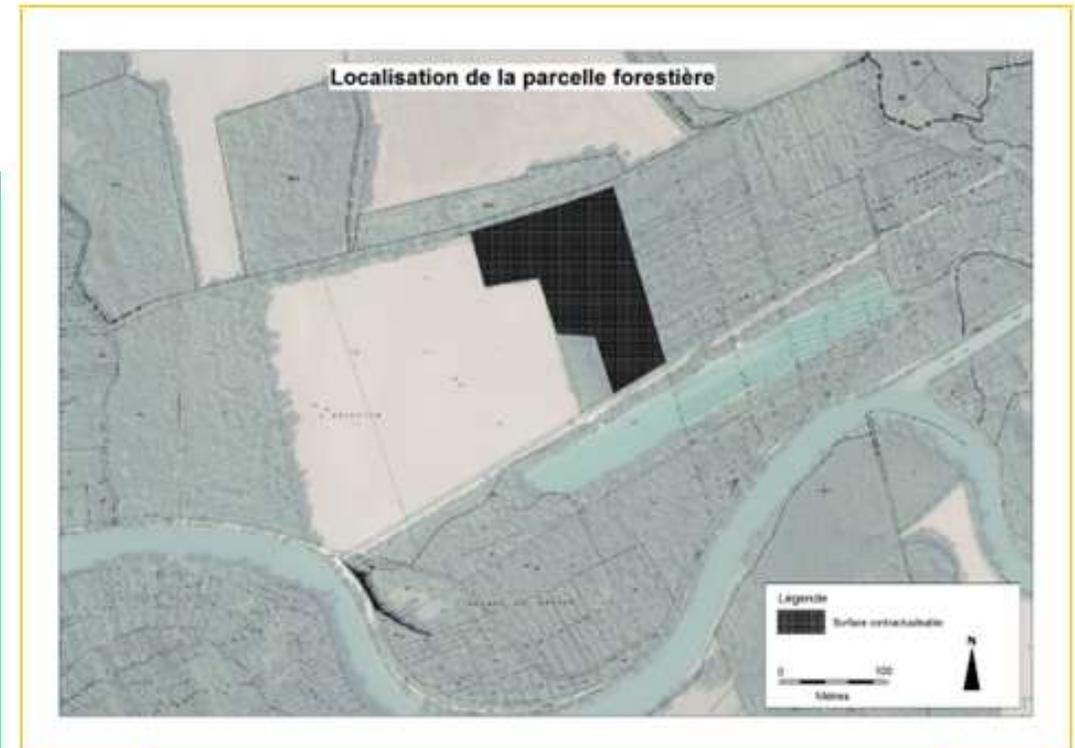
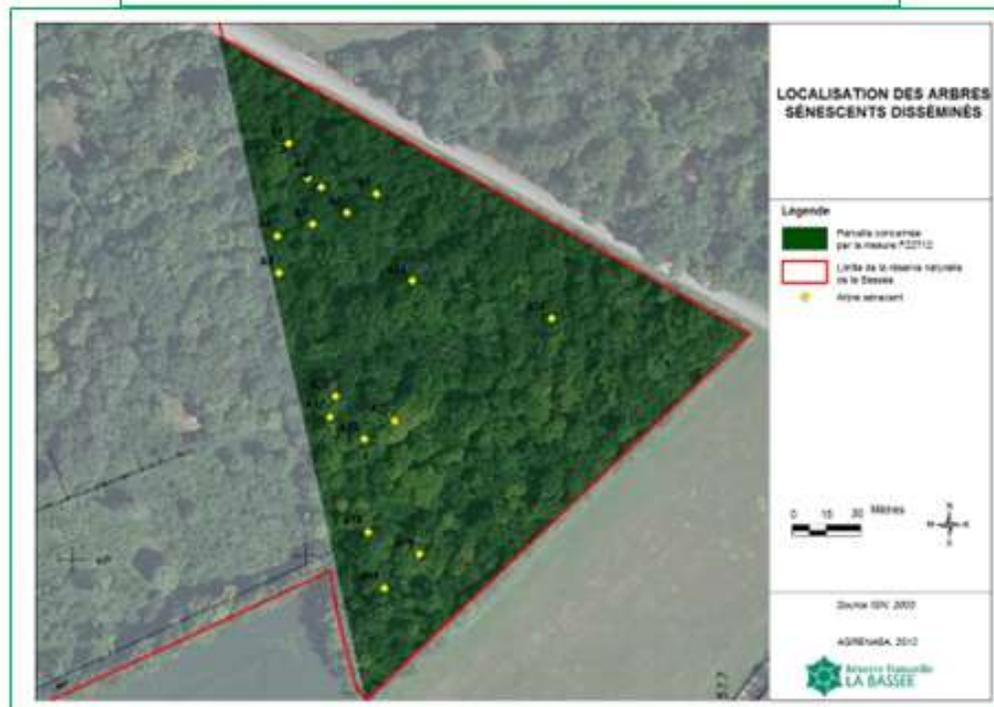


*Obligation d'avoir un document de gestion satisfaisant
aux exigences du code forestier (PSG ou code de bonnes pratiques
sylvicoles)*

1.1.2 ZSC Contrats forestiers

Un **contrat forestier** engagé depuis 2012 au lieu-dit *Chêne de la Feuchelle* (Noyen-sur-Seine).

- ❖ 1,96 ha
- ❖ 17 arbres sénescents disséminés



Démarchage de propriétaires pour la création d'un contrat forestier au lieu-dit *La Soline* (Noyen-sur-Seine).

- Îlot de sénescence
- Arbres sénescents localisés

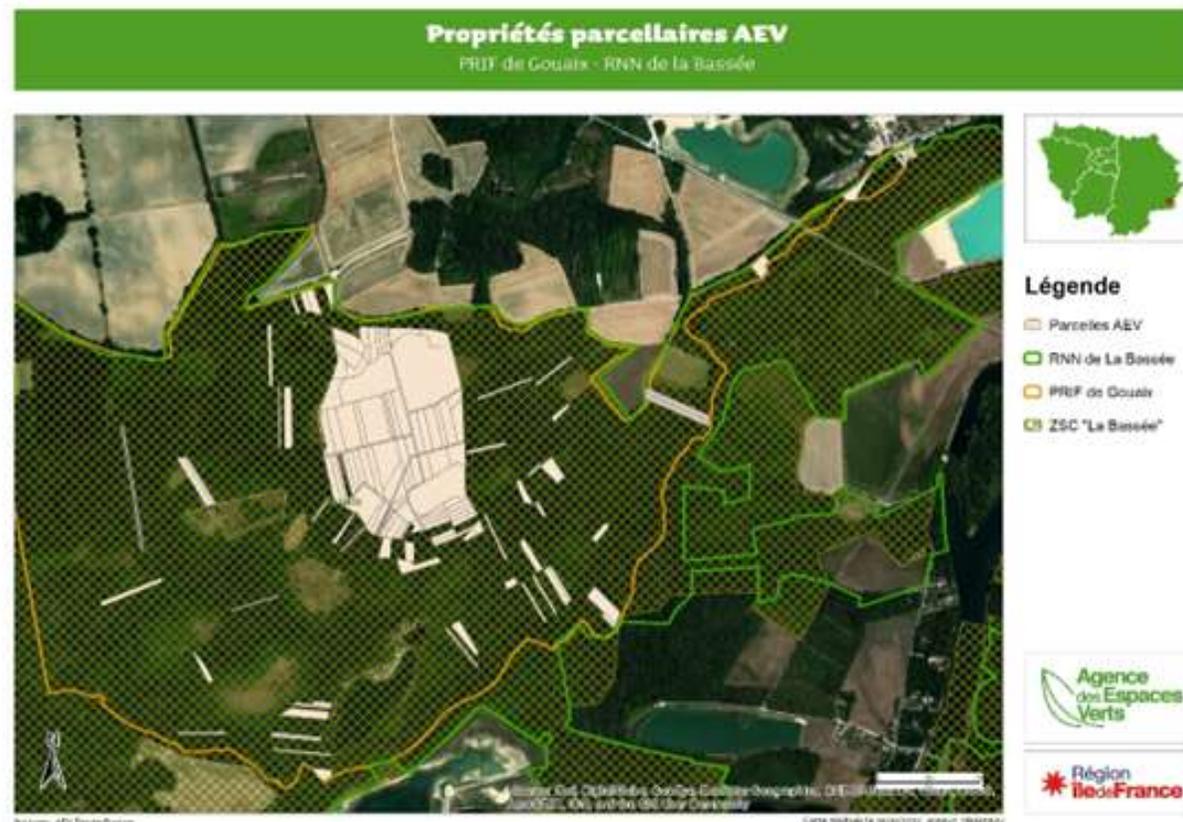
❖ Surface estimée : 3,6 ha

1.1.2 ZSC

Charte Natura 2000

- ❖ 6 chartes en cours sur la ZSC :
 - 1 charte signée en 2018
 - 5 chartes signées en 2016

Chartes arrivées à échéance en 2021 **renouvelées** en partie.



- ❖ Volonté de l'AEV de **signature** de la charte sur le *PRIF de Gouaix* (plan d'eau Cocharde et abords)
→ Dossier monté en 2021, en cours de finalisation

1.1.2 ZSC Pâturage (MAEC)

6 sites pâturés via MAEC

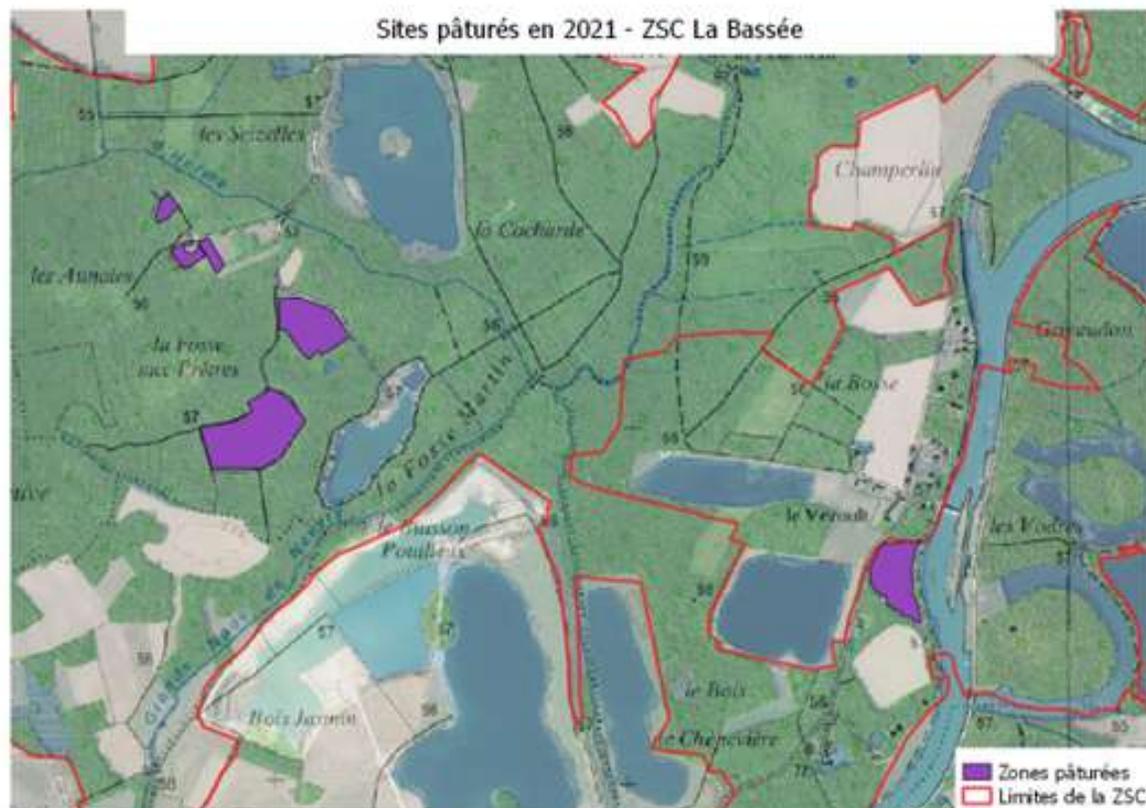
4 sites inclus dans la RNN : pelouse de Munch, jachère Terre Poussin, pelouse et sablière de Gouaix.

2 sites hors RNN : prairie de Champblanc (Noyen-sur-Seine) et Egligny (site AESN).

❖ **Total**: 10ha

Accompagnement de l'AGRENABA:

- Visite des sites en amont avec la bergère
- Identification des zones à enjeux
- Suivi du pâturage pendant le passage du troupeau



1.1.2 ZSC

Animation avec d'autres outils financiers

Gestion du plan d'eau de la Cocharde (Gouaix)

→ **Convention de gestion pluriannuelle** avec *l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France* (propriétaires)

Actions :

- Suivis naturalistes
- Gestion du site par broyage, fauche et pâturage
- Organisation de chantiers bénévoles
- Sensibilisation du public (sentier de découverte et animations spécifiques)
- Encadrement de la pêche sur le plan d'eau



Pâturage autour du plan d'eau en 2021



1.2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

1.2.1 Suivis ZPS

Rappel des suivis prioritaires prévus pour 2021

Ces suivis ont été initialisés en 2017 et réalisés en accord avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77.



Pie-grièche écorcheur

Prospection des sites de nidification connus en **milieux de transition** et poursuite des recherches dans les sites favorables en période de nourrissage des jeunes

Œdicnème criard

Poursuite du programme de parcours diurnes dans les parcelles à **couverts bas**, qu'ils s'agisse de cultures, jachères ou de parcelles engagées en MAEc.

Blongios nain, Gorgebleue à miroir

Confirmation de la nidification en **zones humides**

Butor étoilé

Confirmation de la présence de l'espèce en toute saison, recherche d'une nidification éventuelle en **zones humides**



Rappel des Enjeux de conservation du DOCOB pour les espèces suivies

ENJEU FORT : Œdicnème criard, Blongios nain, Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux.

ENJEU MOYEN : Gorgebleue à miroir et Pie-grièche écorcheur.

HIVERNANT, MIGRATEUR et NICHEUR POTENTIEL : Butor étoilé.



1.2.2 Résultats ZPS

C / Milieux de transition

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - Enjeu Moyen

Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2016 et 2021

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles	Communes concernées
2016	5	3	6	Bazoches-Balloy-Grisy-St Sauveur Vimpelles -Melz-Gouaix-Jaulnes – St Sauveur
2017	10	5	19	Balloy-Jaulnes-Les Ormes-Grisy-Gouaix- Hermé-Fontaine Fourches St Sauveur-Vimpelles
2018	5	5	13	Fontaine-Fourches-Les Ormes Hermé-Balloy-Jaulnes
2019	11	20	27	Grisy, Les Ormes, Jaulnes, Gouaix, Everly, Fontaine Fourches, Saint-Sauveur, Vimpelles, Balloy, Misy, Bazoches, Egligny, Mouy, Gravon
2020	10	8	37	Balloy, Saint-Sauveur, Vimpelles, Mouy, Egligny, Gouaix, Cannes-Ecluse, Les Ormes, Jaulnes, Everly, Courcelles
2021	26	8	58	Baby, Balloy, Bazoches, Egligny, Everly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Grisyl, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Les Ormes, Marolles, Mouy, St-Germain, St-Sauveur, Varennes, Vimpelles

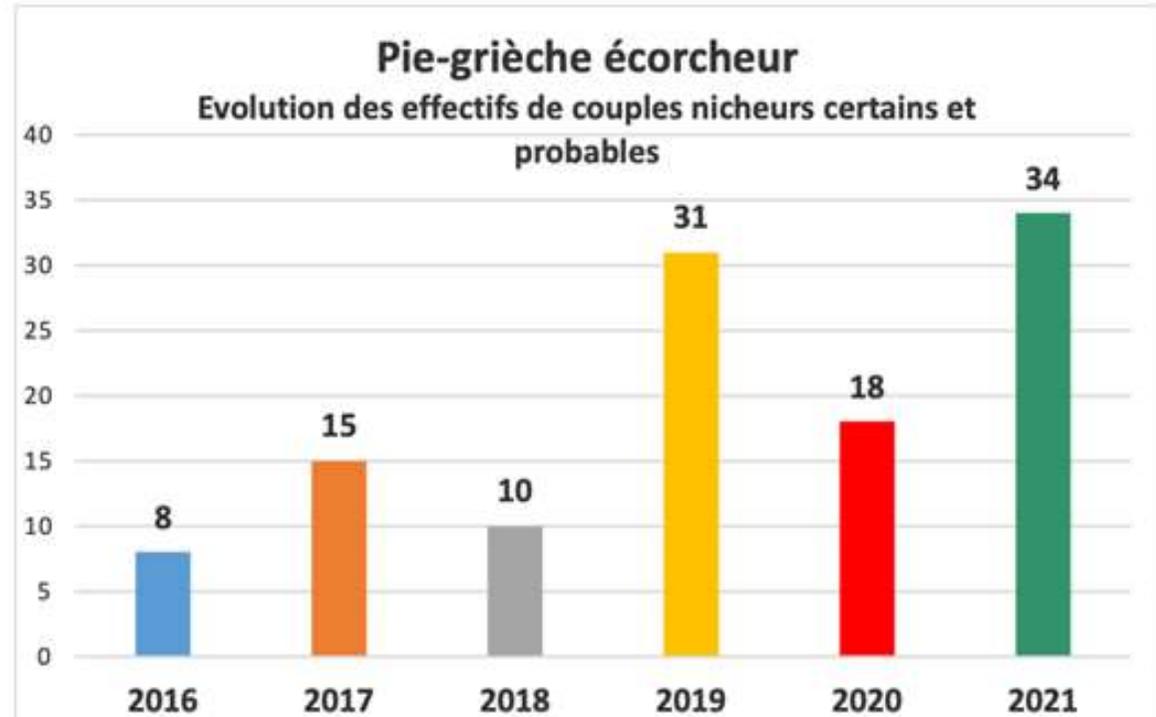


Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Enjeu Moyen

34 couples de nicheurs certains et probables. Les effectifs de 2020 sont doublés et ceux de 2019 dépassés. Quant au nombre d'observations ponctuelles, en augmentation constante depuis 2016, il atteint 58 en 2021 (contre 37 en 2020). Nos efforts accrus de prospection ont payé, vraisemblablement grâce au nouveau protocole de suivi que nous avons mis en place, un circuit qui relie les points d'observation des années précédentes et explore davantage de sites favorables à la nidification de l'espèce.

De plus, les périodes de prospection ont été mieux ciblées, privilégiant les semaines où les juvéniles à peine volants sont encore nourris par les parents, et donc plus faciles à repérer. Le protocole mérite d'être encore affiné, car il existe encore de nombreux milieux potentiels non accessibles pour l'instant, comme les carrières après exploitation.



La population francilienne de la Pie-grièche écorcheur reste vulnérable, face à la diminution de son habitat ainsi que des gros insectes qui constituent l'essentiel de son alimentation. Toutefois, en dépit de ses fluctuations, cette population reste relativement stable – la dernière estimation dénombre 180 à 300 couples en Île-de-France.

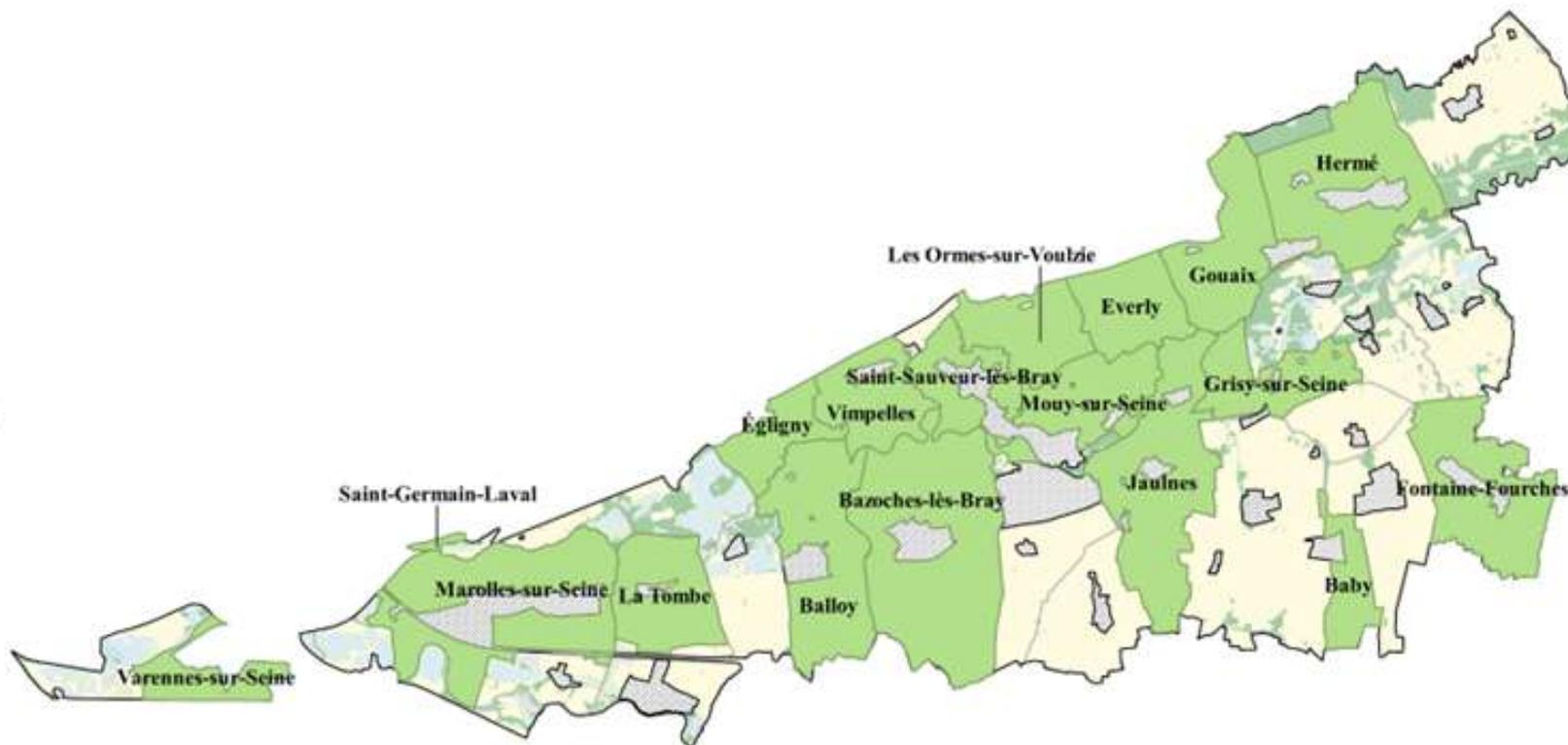
La Bassée, avec plus de 10 % des effectifs nicheurs d'Île-de-France, est un bastion important de l'espèce.



- Commune occupée
- ZPS Bassée et plaines adjacentes
- Hors ZPS

Description du territoire

- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Carrières, décharges et chantiers
- Zone urbaine



1.2.2 Résultats ZPS

A / Grandes cultures



Oedichnème criard (*Burhinus oedichnemus*) Enjeu Fort

Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2014 & 2021

	Nicheurs certains + probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées en 2021
2014	13 couples	2	Jaulnes Mouy-sur-Seine Melz-sur-Seine Gravon Baby Barbey Montigny-le-Guesdier Villenaux e-la-Petite Villuis Villiers-sur-Seine
2015	6 couples	4	
2016	10 couples	7	
2017	14 couples	25	
2018	12 couples	14	
2019	12 couples	18 (dont 8 en rassemblement postnuptial)	
2020	13 couples	10	
2021	25 couples	26	

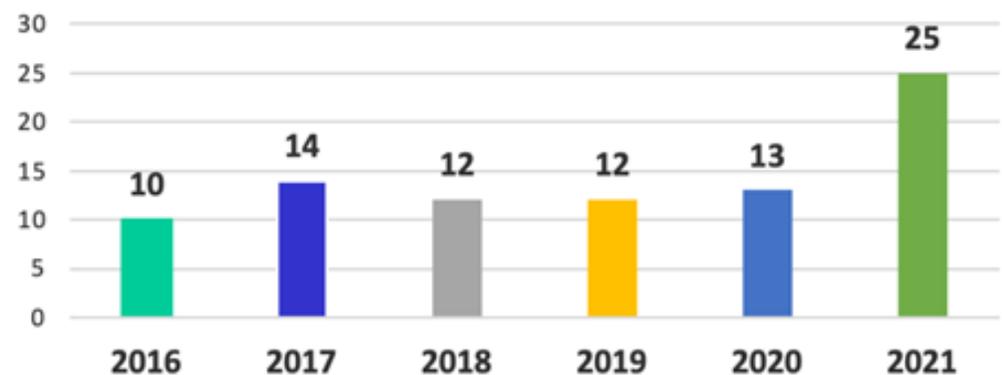
Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) - Enjeu Fort

25 couples de nicheurs certains et probables.

Comme pour la Pie-grièche écorcheur, les effectifs nicheurs ont doublé, ainsi que le nombre d'observations ponctuelles. Notre protocole de suivi, qui relie toutes les parcelles en MAEc « entretien et création de couvert » et celles où l'espèce a été vue les années précédentes, s'est avéré efficace. De ce fait, cet itinéraire ne traverse pas la totalité des parcelles en culture du site (16 600 Ha), et l'estimation des couples nicheurs ne peut être exhaustive; elle permet néanmoins d'évaluer l'état de conservation du site. L'intégralité du circuit cartographié a été parcourue deux fois par beau temps pendant la nidification, au mois de mai puis fin-juin-début juillet lorsque les jeunes sont encore accompagnés de leurs parents. Nous avons prospecté plus tard que les années précédentes, systématiquement jusqu'au crépuscule, mais c'est pendant la journée que la grande majorité des couples ont été contactés. Tous les couples nicheurs ont été géo localisés.

Contrairement aux pie-grièches, nous n'avons pas distingué les nicheurs certains et les nicheurs probables, compte tenu du comportement très différent et nettement plus discret des oedicnèmes.

Oedicnème criard
Evolution des effectifs de couples nicheurs certains et probables



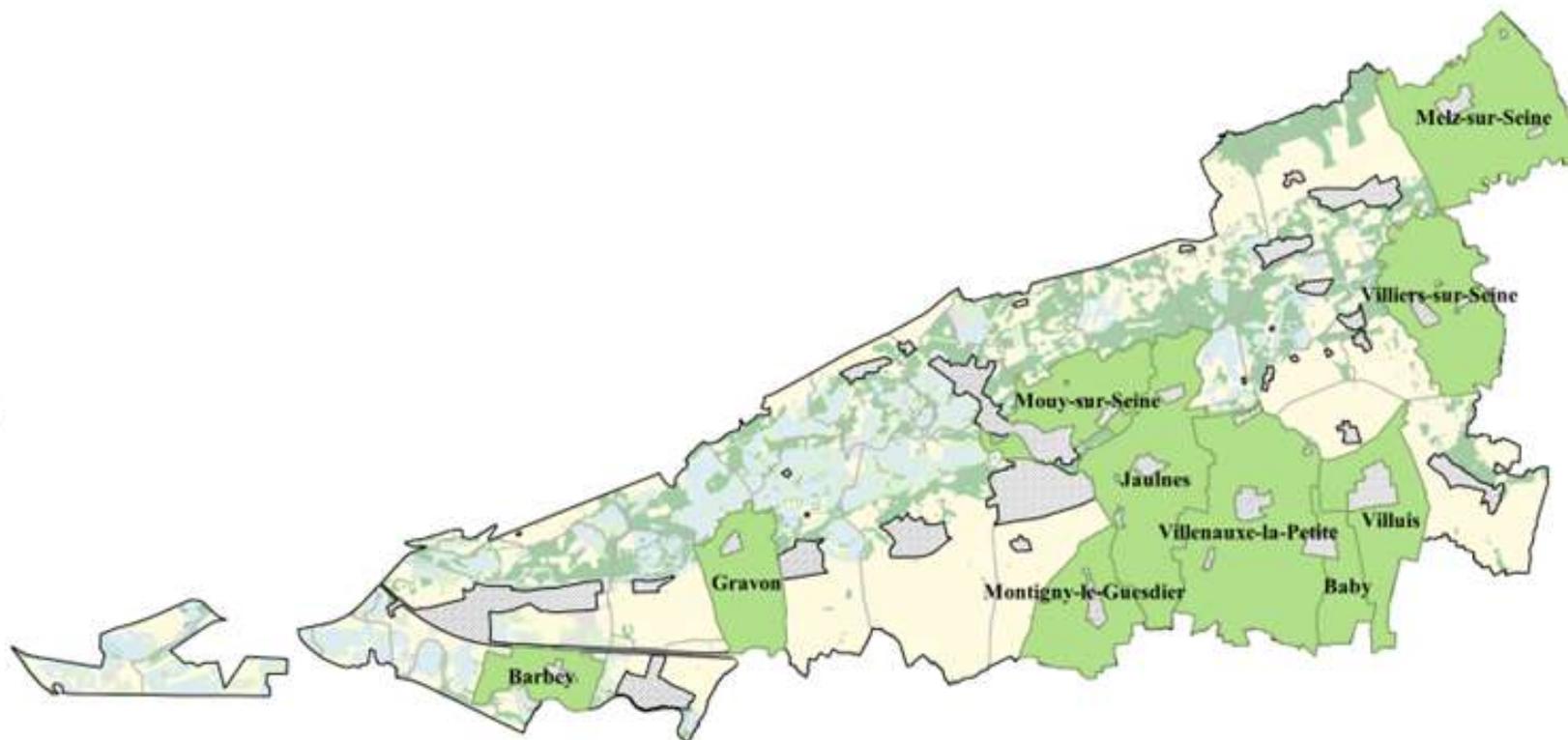
*Rappelons que la **population francilienne** était estimée à 160 à 200 couples en 2009, dont 9% en Bassée et près des aéroports (Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014, Corif 2017), ce qui correspondrait à une fourchette de 14 à 18 couples pour la Bassée. Les résultats de 2021, avec **25 couples** nicheurs probables et certains, vont au-delà de ces estimations, et la prospection mérite d'être poursuivie car ils sont à l'évidence encore sous-évalués.*



-  Commune occupée
-  ZPS Bassée et plaines adjacentes
-  Hors ZPS

Description du territoire

-  Forêts
-  Milieux semi-naturels
-  Espaces agricoles
-  Eau
-  Espaces ouverts artificialisés
-  Carrières, décharges et chantiers
-  Zone urbaine





1.2.2 Résultats ZPS

B / Zones humides

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - Enjeu Fort

Synthèse des observations effectuées en Bassée de 2016 à 2021

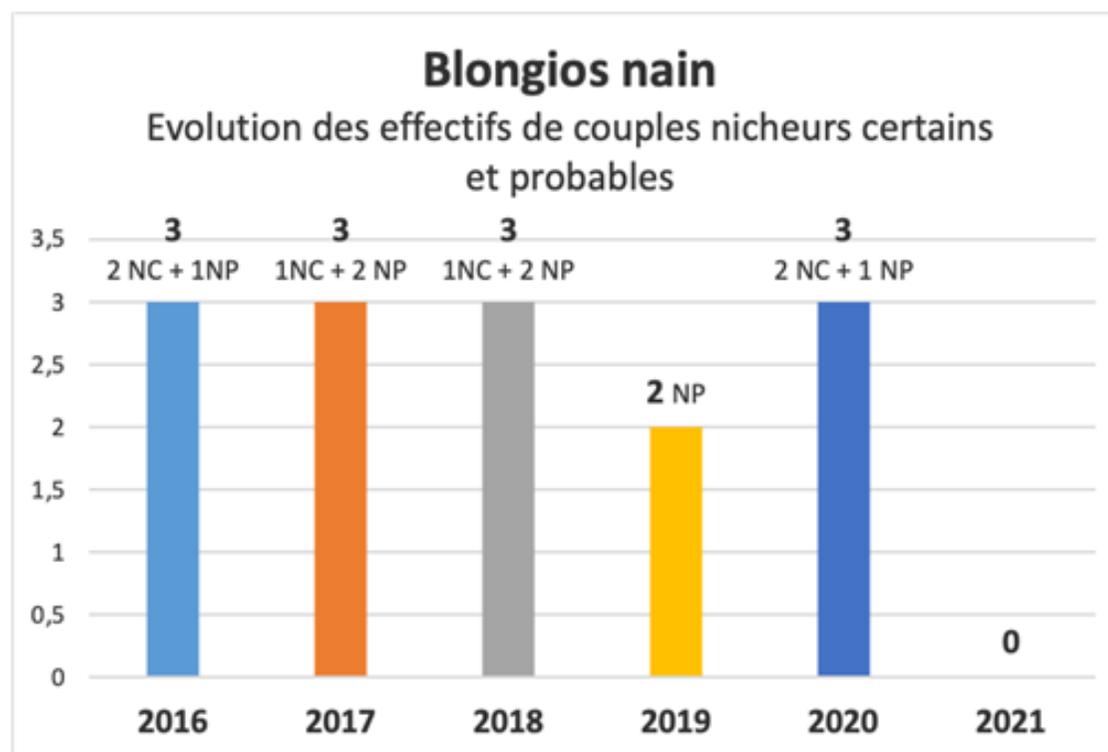
	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées
2016	2	1	3	NC : Balloy (2) NP : Bazoches Contacts : Marolles - Balloy Bazoches
2017	1	2	9	NC : Gouaix NP : Balloy - Bazoches
2018	1	2	1	NC : Marolles NP : Balloy
2019	-	2	3	NP : Gouaix
2020	2	1	1	NC : Gouaix et Gravon NP : Balloy Contact : Bazoches
2021	-	-	7 (dont 1 mâle chanteur en fin de période de reproduction)	Contacts : Balloy, Gouaix

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - Enjeu Fort

Aucun couple nicheur certain ni probable cette année, mais un mâle chanteur a été contacté en fin de période de reproduction sur la commune de Gouaix. En revanche, les observations ponctuelles sont plus nombreuses que les années précédentes, toutes localisées sur Balloy et Gouaix.

Les effectifs nicheurs semblent donc en baisse, cependant une cause est clairement identifiée à Balloy où l'espèce nichait régulièrement lors des années précédentes : il s'agit de dérangements avérés sur le site de Champmorin. Des pêcheurs « sauvages » ont fait évoluer leur embarcation le long des roseaux et un pique-nique indésirable a eu lieu au pied de l'observatoire. La reproduction des blongios a donc manifestement échoué pour ces raisons.

La multiplication des sites de nidification continue néanmoins à ouvrir des perspectives. Notre recherche d'autres zones humides favorables en matière de roselières - même de taille modeste - et de saulaies proches de l'eau, ainsi que de secteurs non prospectés comme les carrières en fin d'exploitation ou des plans d'eau privés (Everly, Noyen...), doit absolument se poursuivre en 2022.



Compte tenu du temps consacré aux protocoles Oedicnème criard et Pie-grièche écorcheur, nous n'avons pas pu réaliser de prospections supplémentaires dans les secteurs favorables.

Il conviendra donc de rester attentifs en 2022, en multipliant les échanges avec les autres observateurs et en nous assurant que la tranquillité de ces sites est respectée par tous.

D'autant que la plaine alluviale de la Bassée restait lors des années précédentes un des sites majeurs pour l'espèce avec une vingtaine de couples nicheurs, à savoir environ 15% de la population francilienne (Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014, Corif 2017).



Suivi du Blongios nain

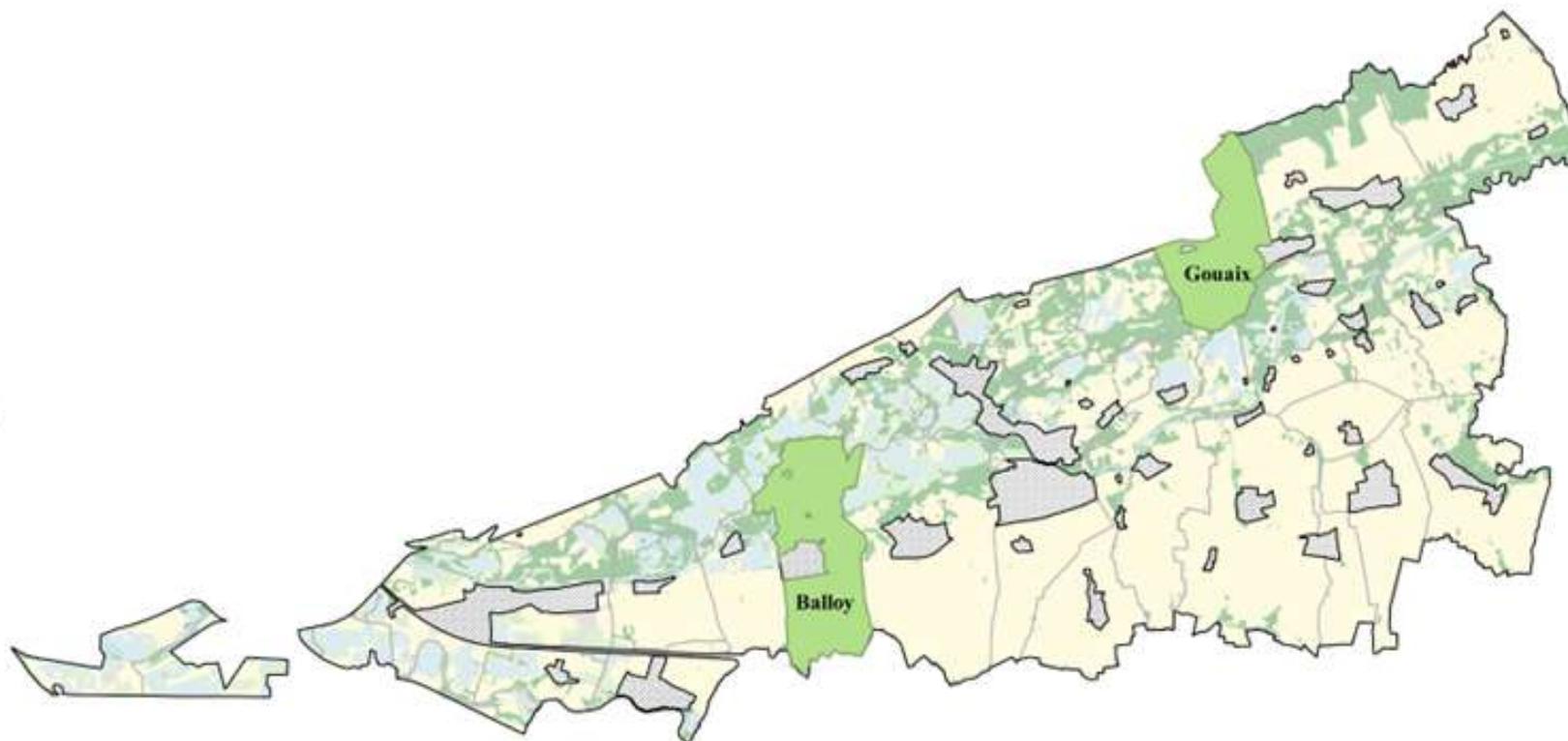
ZPS Bassée et plaines adjacentes - 2021



- Commune occupée
- ZPS Bassée et plaines adjacentes
- Hors ZPS

Description du territoire

- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Carrières, décharges et chantiers
- Zone urbaine



Fond : © IGN - BD TOPO® V3, MOS IAU 2017
FDC 77 | Mars 2022

0 2 4 km



1.2.2 Résultats ZPS

B / Zones humides (suite)



Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>) – Hivernant, migrateur, nicheur possible				
Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2016 et 2021				
	Nicheurs possibles	Observations ponctuelles	Statut et saison d'observation	Communes concernées
2016	-	3	Hivernants	Balloy (2) - Bazoches
2017	1	3	Hivernants <i>Septembre à Février</i> Nicheur possible <i>Juillet</i>	Balloy (2) - Bazoches Balloy
2018	1	4	Hivernants <i>Janvier, décembre</i> Migrateur <i>Septembre</i> Nicheur possible <i>Mai</i>	Balloy (2) – Barbey Marolles Barbey
2019	2	-	Nicheur possible <i>Printemps-été</i>	Villiers sur Seine Barbey
2020	-	1	Migrateur ou nicheur possible	Bazoches
2021	1	-	Nicheur possible	Bazoches

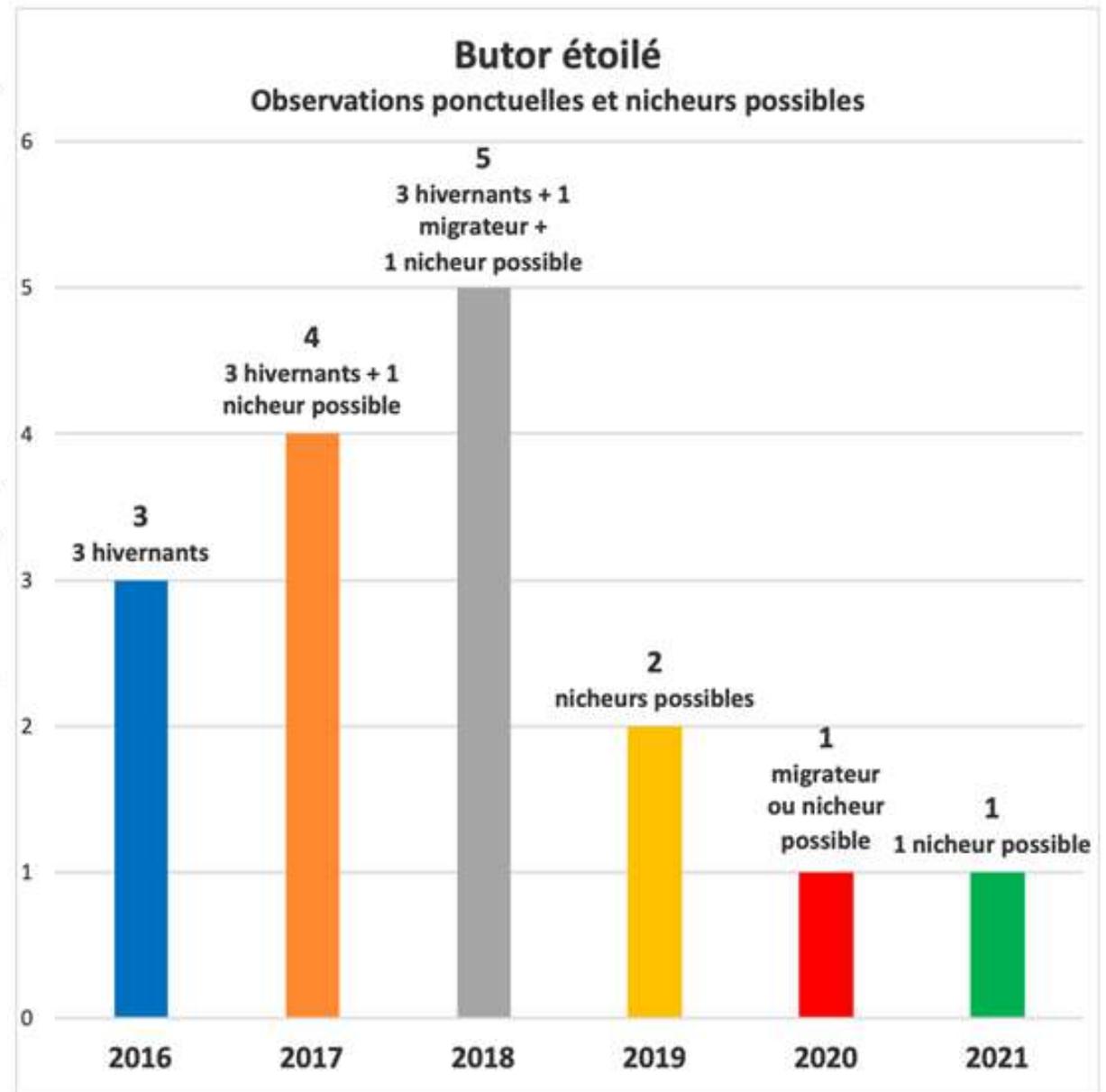
Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) – Hivernant, migrateur, nicheur possible

1 Nicheur possible : Une seule observation constatée en 2021, sur la commune de Bazoches au mois de juin, donc en période de nidification. Difficile néanmoins de dire s'il s'agit d'un individu de passage ou d'un nicheur possible. A priori aucune observation de Butor étoilé hivernant cette année, contrairement aux années précédentes.

Au vu des observations enregistrées depuis 2016, nous pensons que l'espèce avait maintenant acquis en Bassée le triple statut d'**hivernant**, de **migrateur** et de **nicheur possible**. 2020 et 2021 n'auront donc pas confirmé cette hypothèse, et comme pour le Blongios nain, il conviendra d'augmenter le rythme des prospections ainsi que celui des échanges avec nos pairs.



Photo V. Legendre





Suivi du Butor étoilé

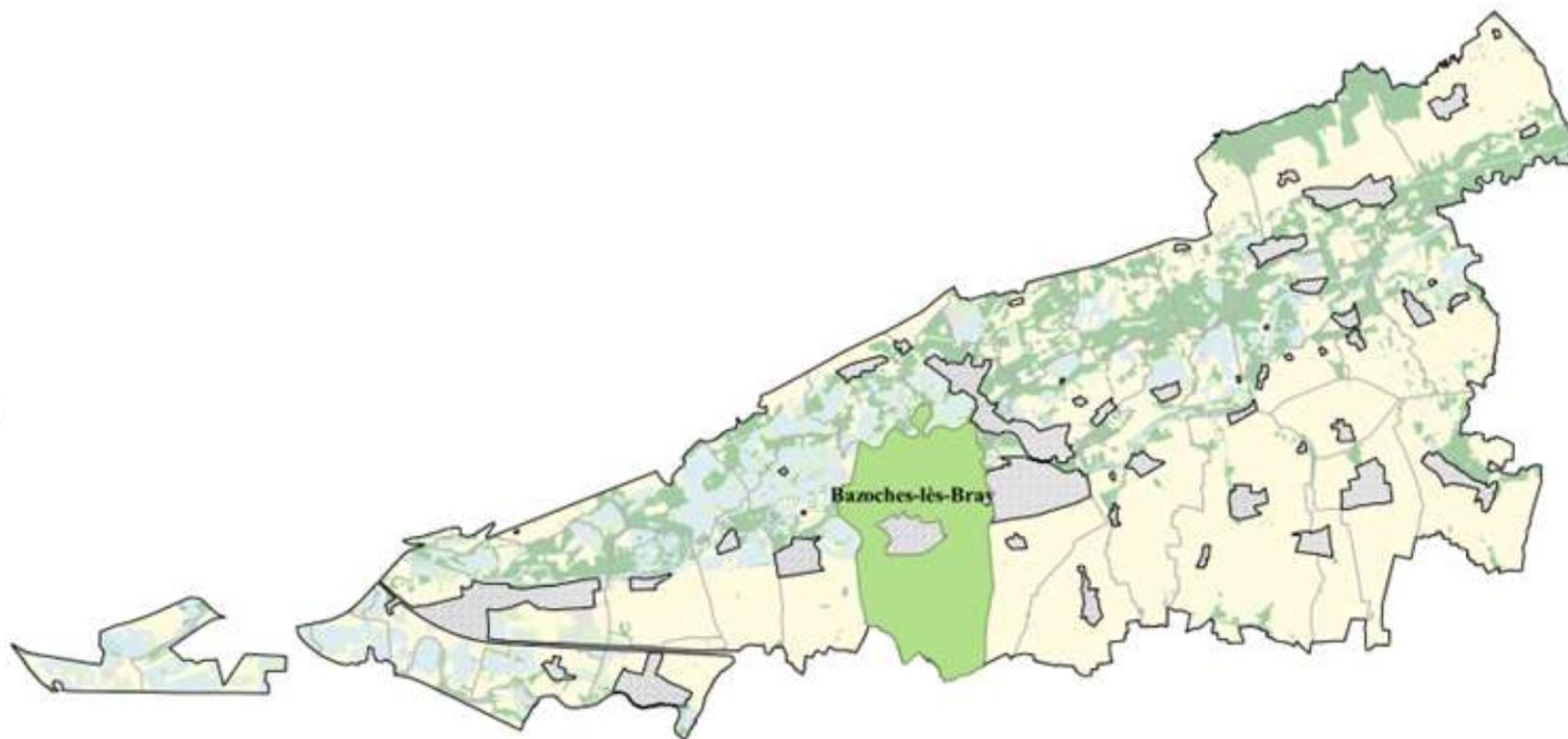
ZPS Bassée et plaines adjacentes - 2021



- Commune occupée
- ZPS Bassée et plaines adjacentes
- Hors ZPS

Description du territoire

- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Carrières, décharges et chantiers
- Zone urbaine



Fond : © IGN - BD TOPO® V3, MOS IAU 2017
FDC 77 | Mars 2022

0 2 4 km



1.2.2 Résultats ZPS

B / Zones humides (suite)



Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) - Enjeu Moyen

Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2016 et 2021

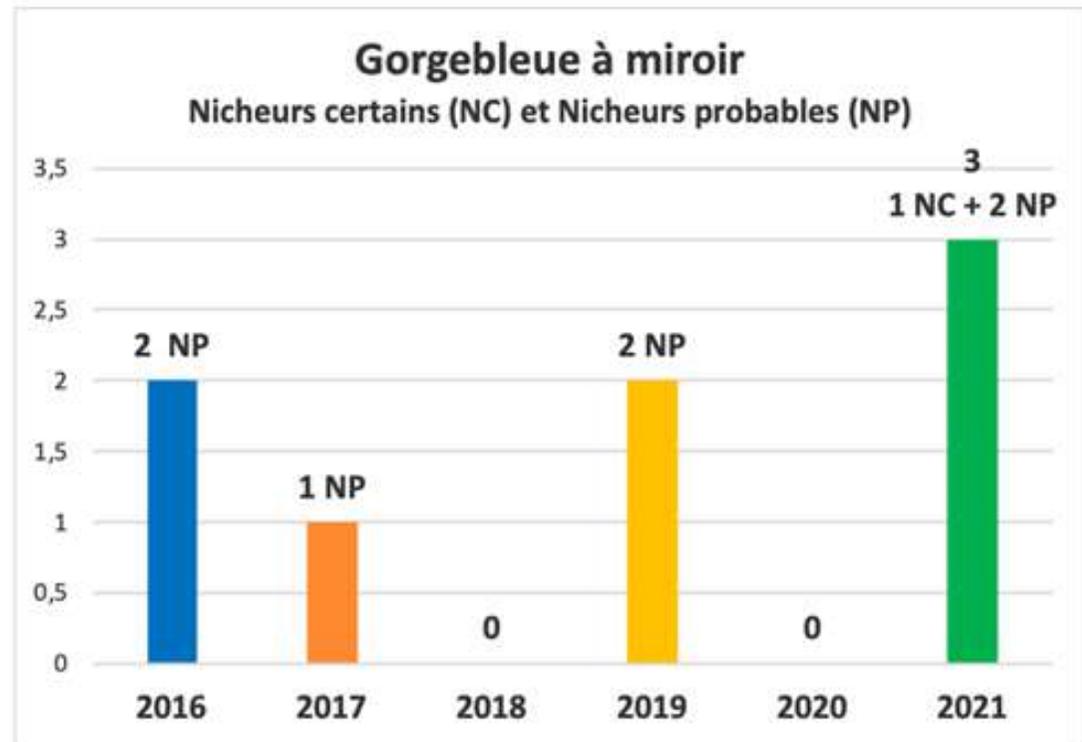
	Nicheurs certains et probables (Nombre de couples)	Mâles chanteurs en période de nidification	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées
2016	2 couples (Nicheurs probables)	2	-	NP (2) : Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs : Vimpelles - Varennes-sur-Seine - Jaulnes - Saint-Sauveur-les-Bray
2017	1 couple (Nicheur probable)	2	-	NP (1) : Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs : Bazoches-lès-Bray (2) Mouy-sur-Seine (1)
2018	-	-	2	Observations ponctuelles : Balloy - Noyen-sur-Seine
2019	2 couples (Nicheurs probables)	2	-	NP (2) : Mousseaux-les-Bray – Saint-Sauveur-les-Bray
2020	-	-	-	-
2021	3 couples (1 Nicheur certain et 2 Nicheurs probables)	1 (St Sauveur les Bray)	1 (Varennes)	NC + NP : Vimpelles Obs.Ponct. : St Sauveur, Varennes

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) - Enjeu Moyen

Les observations de Gorgebleues à miroir doivent être réalisées tôt en saison, un mâle chanteur a ainsi été entendu tout début avril 2021 à Saint-Sauveur.

Plus tard dans la saison, au début du mois de juin **3 couples nicheurs** ont été observés par l'association Pie Verte Bio 77 sur la commune de Vimpelles, ce qui constitue le meilleur résultat depuis longtemps ! 2 de ces couples sont considérés comme nicheur probables, le 3^{ème} est un couple nicheur certain compte tenu du nourrissage des jeunes constaté, un critère indéniable.

Toutes les communes où des mâles chanteurs ont été entendus depuis 2016 devront être prospectées en priorité durant le printemps 2022 à partir du mois de mars, particulièrement sur les communes où l'espèce a été observée au cours de ces 3 dernières années : Vimpelles, Varennes, Jaulnes, Saint-Sauveur, Mouy, Balloy, Bazoches, Noyen et Mousseaux.



L'apparition de la Gorgebleue à miroir en Île-de-France est récente et était estimée en novembre 2014 à environ 20 couples nicheurs. De nombreux milieux en Bassée à priori favorables pourraient encore être colonisés.



Suivi de la Gorgebleue à miroir

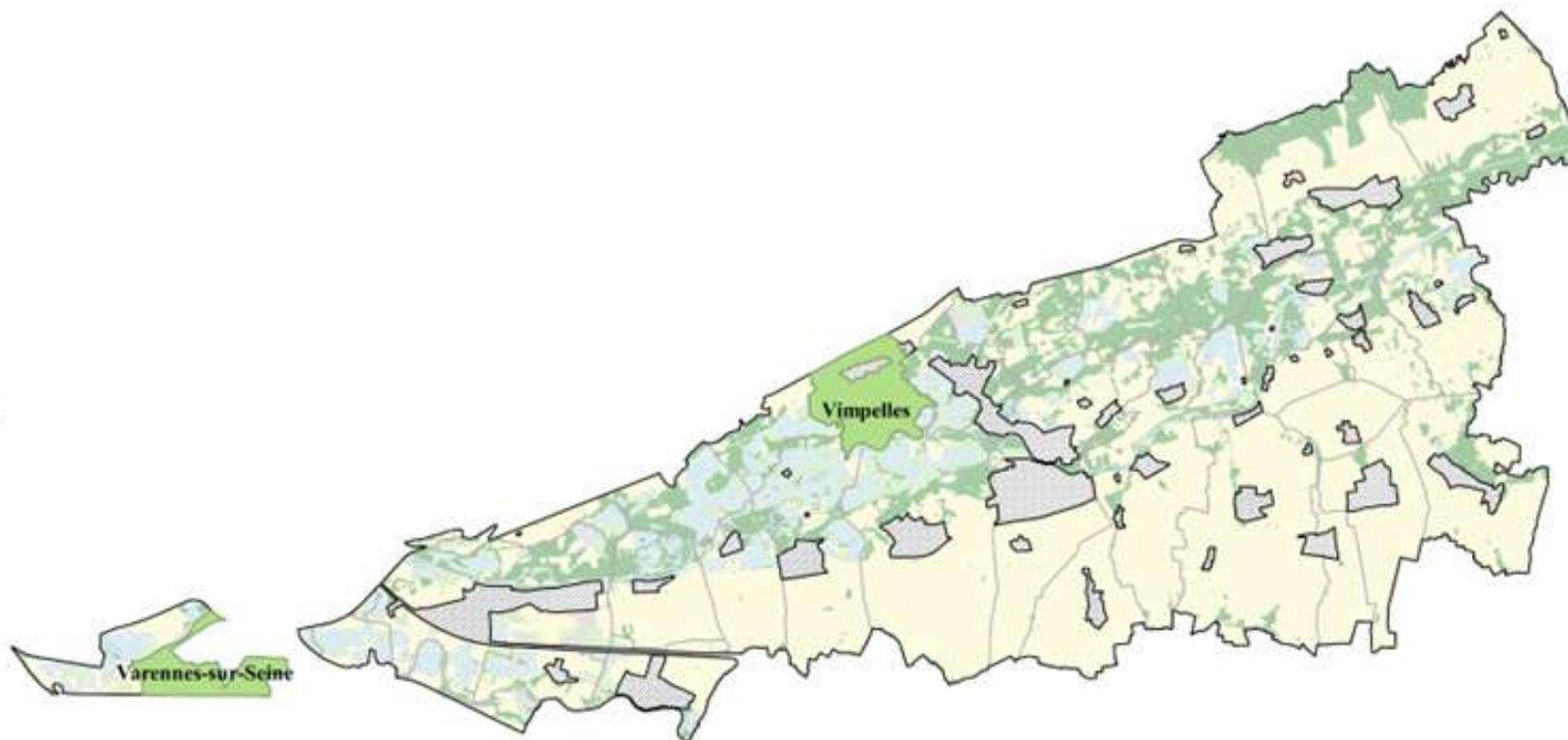
ZPS Bassée et plaines adjacentes - 2021



- Commune occupée
- ZPS Bassée et plaines adjacentes
- Hors ZPS

Description du territoire

- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Carrières, décharges et chantiers
- Zone urbaine



Fond : © IGN - BD TOPO® V3, MOS IAU
2017
FDC 77 | Mars 2022

0 2 4 km



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

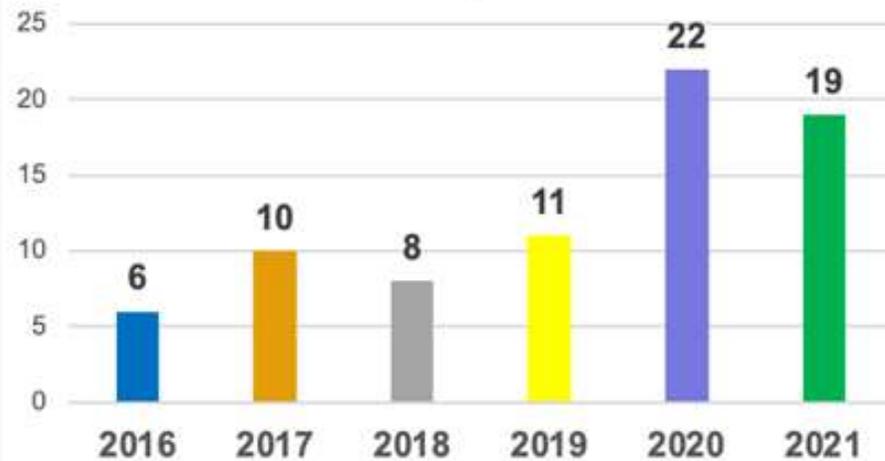
Les 3 espèces de busards – **Enjeu Fort**

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), **Busard cendré** (*Circus pygargus*) et **Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*)

Synthèse des observations entre 2014 et 2020						
	Busard Saint-Martin		Busard cendré		Busard des Roseaux	
	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)
2014	20	56	9	10	-	10
2015	11	57	-	3	-	7
2016	6	13	3	8	1	15
2017	10 (6 NC + 4 NP)	49	1 (NP)	10	Tous les couples ont échoué en Bassée	30
2018	8 (7 NC + 1 NP)	21	1 (NC)	3	-	27
2019	11 (9 NC + 2 NP)	37	-	-	2 (NC)	29
2020	22 (19 NC + 3 NP)	33	1 (NC)	5	1 (NC)	16
2021	19 (NC)	42	3 (NC)	11	-	54
Communes concernées en 2021	Baby, Balloy, Bazoches, Fontaine Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Marolles, Melz, Montigny, Mousseaux, Mouy, Noyen, Villenauxe, Villiers, Villuis		Baby, Bazoches, Jaulnes, Marolles, Misy, Villenauxe		Baby, Balloy, Barbey, Bazoches, Gouaix, Gravon, Grisy, Hermé, Jaulnes, Les Ormes, Marolles, Montigny, Noyen, Varennes, Villenauxe, Villiers, Villuis	

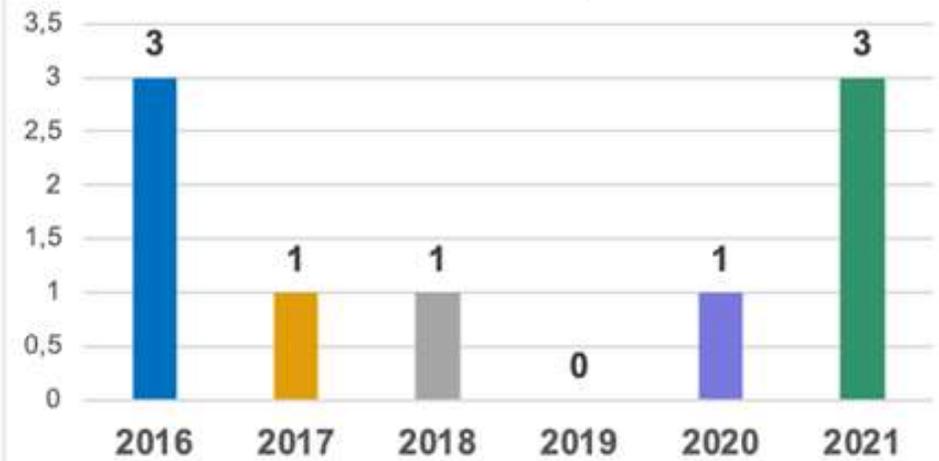
Busard Saint-Martin

Evolution du nombre de couples nicheurs certains et probables



Busard cendré

Evolution du nombre de couples nicheurs certains et nicheurs probables

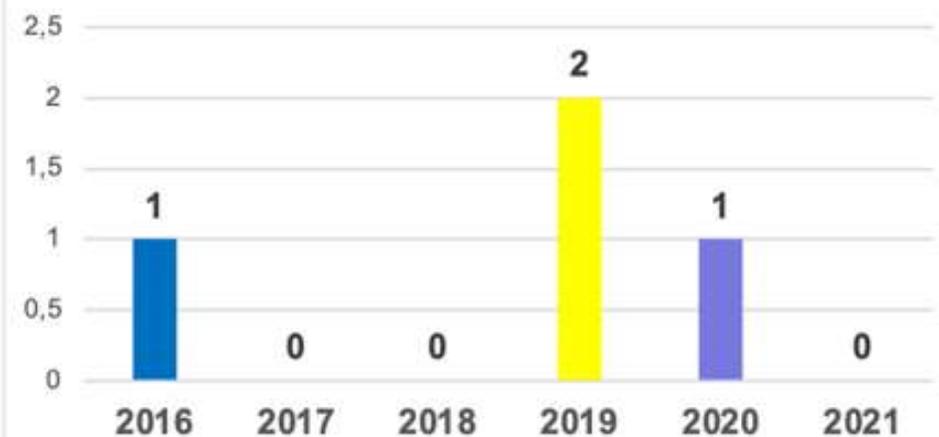


Busard Saint-Martin juvénile

Photo Joël SAVRY/ Pie Verte Bio 77

Busard des roseaux

Evolution du nombre de couples nicheurs certains et probables



Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux

Enjeu Fort - Analyse

19 couples nicheurs de Busards Saint-Martin en 2021 au lieu de 22 couples en 2020, donc une certaine stabilité. En revanche, **35 jeunes à l'envol au total** au lieu de 18 en 2020, quasiment le double, est indéniablement un bon résultat.

Et si l'on ne tient compte que des 10 nichées avec jeunes à l'envol (9 nichées ont échoué), la production de 35 jeunes représente une moyenne de 3,5 par couple, un succès de reproduction notoire.

3 couples de Busards cendrés ont niché en 2021, soit trois fois plus que l'année dernière et autant qu'en 2016 (lors des années intermédiaires on comptait un couple nicheur ou aucun). 1 jeune à l'envol seulement début juillet, les deux autres nichées ont échoué. Rappelons qu'à l'instar du Busard des roseaux, le Busard cendré est « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge des oiseaux d'Ile-de-France.

Aucun couple de Busard des roseaux nicheur n'a été recensé en 2021, malgré l'observation de deux juvéniles. Cependant les observations ponctuelles ont fortement augmenté : 54 alors que le maximum depuis 2014 avait été de 30 (2017). La situation en Bassée reste préoccupante pour cette espèce, car il y a moins de 10 ans, on y trouvait encore 2 ou 3 couples nicheurs. Aujourd'hui le nombre de couples nicheurs dans toute la Seine-et-Marne oscille entre 2 et 4 couples par an ces dernières années, ce qui reste très modeste.



Photo Michel Collin
Pie Verte Bio 77



Photo Michel Collin
Pie Verte Bio 77

A l'instar des années précédentes, nos observations des 3 espèces de busards ont été effectuées dans le cadre des prospections liées à l'Oedicnème criard, car elles ne faisaient pas partie des espèces que nous avons choisi de suivre spécialement en 2021. Elles ont une fois encore été très largement renforcées par les informations recueillies auprès de Pie Verte Bio 77 en matière de couples nicheurs certains et de jeunes à l'envol.

Synthèse de la campagne de recensements des busards nicheurs en Bassée par PIE VERTE BIO 77 en 2021

Espèce	Commune	Nbre de jeunes à l'envol	Remarques
Busard Saint-Martin (19 nichées)	Noyen	4	Survol drone
	Villuis	0	Nichée échouée
	Villuis	3	Pose jalon
	Jaulnes	4	Survol drone
	Gravon	2	Survol drone
	Bazoches	0	-
	Jaulnes	4	Survol drone
	Villenauxe	0	Nichée échouée
	Villenauxe	0	Nichée échouée (traces passage humain)
	Villenauxe	0	Survol drone et nid vide
	Villenauxe	1	1 petit + 1 cadavre
	Jaulnes	0	Nichée échouée
	Bazoches	5	Pose de cages
	Villenauxe	0	Nichée échouée, survol drone
	Villenauxe	4	Survol drone
	Hermé	0	Nichée échouée
	Jaulnes	5	Survol drone
	Villenauxe	3	Survol drone
	Balloy	0	-
Busard cendré (3 nichées)	Baby	0	Nichée échouée
	Villenauxe	1	Juvenile volant le 07/07
	Villenauxe	0	Nichée échouée
TOTAL : 35 jeunes Busards Saint-Martin à l'envol en 2021 (14 à l'envol en 2019 et 18 en 2020)			
Aucun jeune de Busard cendré à l'envol et aucun couple nicheur de Busard des roseaux			

Localisation des Busards nicheurs

ZPS Bassée et plaines adjacentes - 2021

(Pie Verte Bio 77)

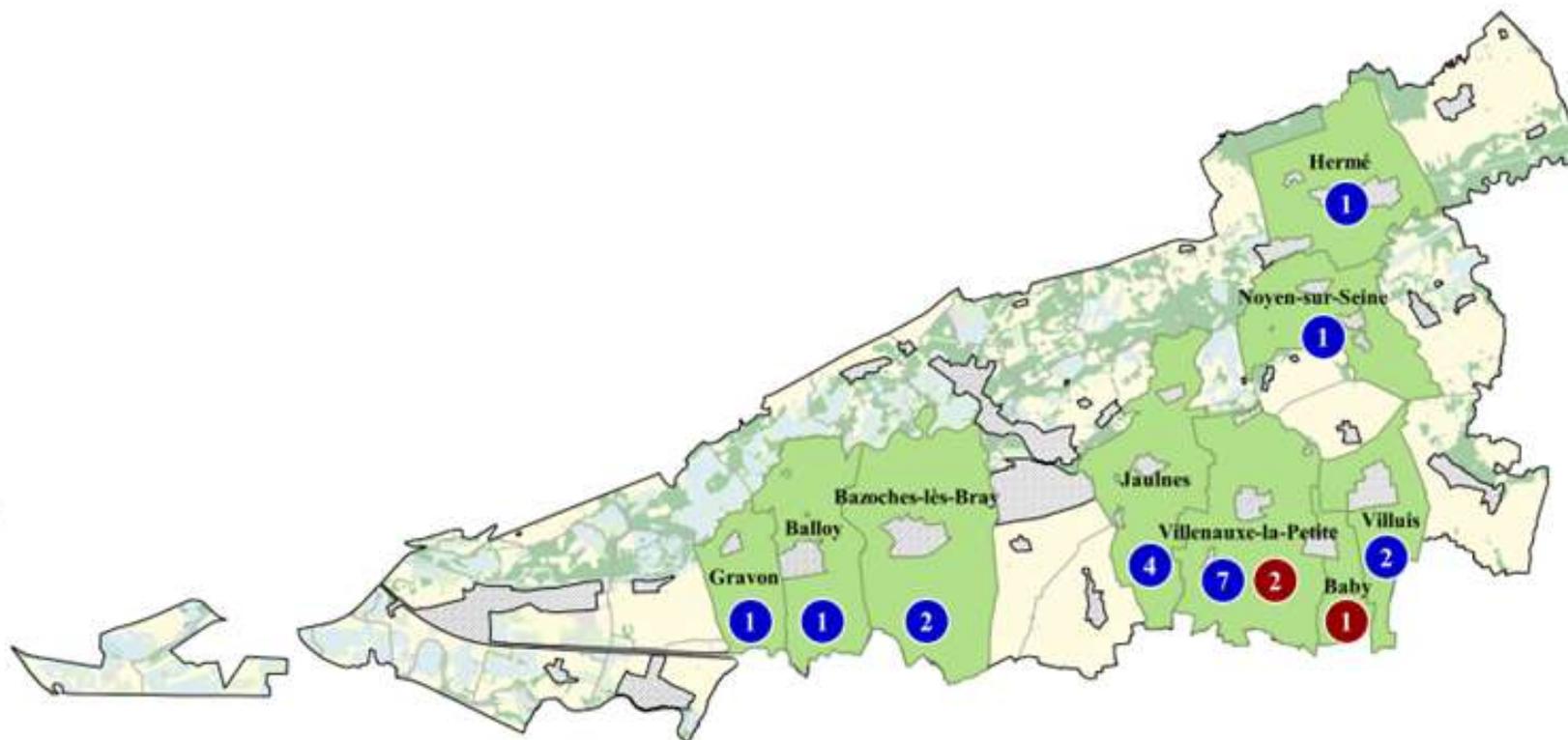


Couples nicheurs en 2021 :
 Busard Saint-Martin : 19 couples
 Busard cendré : 3 couples
 Busard des roseaux : 0 couple

- Couple de Busard cendré
- Couple de Busard Saint-Martin
- Commune occupée
- ZPS Bassée et plaines adjacentes
- Hors ZPS

Description du territoire

- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Carrières, décharges et chantiers
- Zone urbaine



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

Râle des genêts – Enjeu fort

Année	Nombre d'individus contactés	Période	Statut	Communes
2017	1	Avril à août	Mâle chanteur	Bazoches-les-Bray
2018	0	-	-	-
2019	0	-	-	-
2020	0	-	-	-
2021	0	-	-	-



Rôle des genêts en Bassée auboise

Nombre de mâles chanteurs contactés

Informations Pierre Miguet

Association Nature du Nogentais

2013	17
2014	6
2015	14
2016	4
2017	2
2018	9
2019	12
2020	14
2021	3



Sterne naine

Sterne naine - Enjeu fort

Année	Effectifs
2016	2 couples nicheurs
2017	2 individus à Marolles
2018	0
2019	2 individus en vol à Marolles
2020	1 individu à Noyen-sur-Seine
2021	2 individus à Varennes

1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

Autres espèces prioritaires nicheuses à enjeu moyen								
Espèces ZPS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Statut	Communes en 2021
Cigogne blanche	16	16	21	12	43	317	Nicheur possible et migrateur	Balloy-Courcelles-Gouaix-Grisy-Jaulnes-Marolles-Melz-Mouy-Noyen-Vimpelles
Aigrette garzette	12	72	378	453	283	586	Nicheur certain et migrateur	Toutes communes
Bihoreau gris	16	18	43	44	57	112	Nicheur certain et migrateur	Marolles-Jaulnes-Varennes-Gouaix-Balloy-Bazoches-Noyen-Egligny-Cannes Ecluse-Vimpelles
Mouette mélanocéphale	120	250	300	330	300	470	Nicheur certain	Marolles-Balloy-Jaulnes-Bazoches Everly-Grisy-Courcelles-Jaulnes-Noyen-Melz-Egligny-Cannes Ecluse-Varennes-Villenauxe-Vimpelles-St Sauveur-Gouaix-Les Ormes
Sterne pierregarin	74	58	65	107	87	125	Nicheur certain	Balloy-Jaulnes-Gouaix-Mouy-Noyen-Villiers-Marolles-Varennes-Bazoches-Cannes Ecluse-Vimpelles
Milan noir	13	43	36	40	15	51	Nicheur certain	Marolles-Jaulnes-Melz-Noyen-Villiers Les Ormes-La Grande Paroisse-Bazoches-Villenauxe-Varennes-Gouaix-Melz-Cannes Ecluse
Faucon pèlerin	4	-	1	-	2	1	Hivernant	Jaulnes



Héron bihoreau



Aigrette garzette

1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

Autres espèces prioritaires nicheuses à enjeu faible								
<i>Espèces ZPS 1112002</i>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	<i>Statut</i>	<i>Communes en 2021</i>
Martin- pêcheur	24	46	27	23	49	59	Nicheur certain	Jaulnes-Eglogry-Marolles Gouaix-Balloy-Noyen Cannes Ecluse-Mouy Villiers-Marolles-Hermé Bazoches-Les Ormes- La Brosse Monceaux
Pic mar	4	12	7	9	7	45	Nicheur certain	Gouaix-Noyen-Everly Jaulnes-Hermé-Balloy Eglogry-Melz-Marolles St Sauveur-La Tombe
Pic noir	8	27	16	17	16	42	Nicheur certain	Eglogry-Jaulnes- Everly- Mouy-Villiers-Melz- La Tombe-Gouaix-Grisy Bazoches-Noyen-Marolles-
Échasse blanche	2	16	10	2	3	17	Nicheur certain et migrateur	Jaulnes-Marolles Varennes-Noyen
Bondrée apivoire	10	13	5	9	7	22	Nicheur certain et migrateur	Bazoches-Eglogry-Gouaix Jaulnes-Grisy-Marolles Vimpelles-Montigny



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

<i>Espèces ZPS 1112002</i>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	<i>Statut</i>	<i>Communes en 2021</i>
Grande Aigrette	152	130	174	273	214	185	Migrateur Hivernant	Toutes communes
Crabier chevelu	-	1	-	-	1	-	Occasionnel	-
Héron pourpré	8	3	3	3	0	1	Migrateur	Marolles
Cigogne noire	7	2	5	4+1 NC	1	6	Migrateur et Nicheur certain	Bazoche s-Cannes Ecluse
Pluvier doré	500	82	450	120	3000	647	Migrateur	Saint-Germain Laval-Marolles-Varennes-
Guifette noire	21	18	3	31	29	25	Migrateur	Jaulnes-Villiers-Marolles-Varennes-Bazoche s-Vimpelles
Grue cendrée	+ de 2000	2000	704	244	65	1867	Migrateur	Gouaix-Everly-Melz-Saint Germain Laval-Villenaux e Gouaix-Mouy-Noyen
Balbuzard pêcheur	7	14	20	25	6	11	Migrateur	Bazoche s-Jaulnes-La Tombe-Grisy-Marolles-Cannes Ecluse-
Milan royal	6	4	1	10	14	15	Migrateur	Melz-Villenaux e-Balloy-Jaulnes-Noyen
Hibou des marais	8	25	20	8	3	2	Hivernant et Nicheur possible	Jaulnes
Harle piette	28	38	3	8	0	2	Hivernant	Varennes-Marolles-Grisy-Noyen-Barbey
Avocette élégante						3	Migrateur	Varennes
Chevalier sylvain						10	Migrateur	Marolles-Varennes-Jaulnes
Faucon émerillon						3	Migrateur	Grisy-Bazoche s-Gravon
Plongeon imbrin						1	Hivernant	Noyen
Fuligule nyroca						-	Hivernant	-



Cigogne noire
Photo Joël SAURY
Pie Verte Bio 77



Pluvier doré
Photo S Mahuzier

1.2.4 Synthèse espèces à enjeu / résultats ZPS

Synthèse des espèces nicheuses à enjeu observées en 2021

Espèces nicheuses à enjeu fort : 6 espèces sur 7

Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux,
Edicnème criard, Blongios nain, Sterne naine.
Non observé : *Râle des genêts.*

Espèces nicheuses à enjeu moyen : 8 espèces sur 8

Gorgebleue à miroir, Pie-grièche écorcheur, Milan noir, Mouette mélanocéphale, Bihoreau gris, Sterne pierregarin, Aigrette garzette, Cigogne blanche.

Espèces nicheuses à enjeu faible: 5 espèces sur 5

Bondrée apivore, Pic mar, Pic noir, Martin-pêcheur, Echasse blanche.

Soit 19 espèces sur 20



Espèces d'intérêt communautaire

En 2021, **35 espèces** ont été observées sur les **38 espèces d'intérêt communautaire** du DOCOB relatif à la ZPS « Bassée et plaines adjacentes », contre 34 en 2020.

Seuls le *Râle des genêts*, le *Crabier chevelu* et le *Fuligule nyroca* n'ont pas été observés.

Nous proposons de rajouter au FSD du site les espèces suivantes : *Rousserolle turdoïde*, *Rousserolle effarvate* et *Chouette chevêche*.

Espèces hivernantes observées en 2021, et présentes en période de nidification

Hibou des marais, Butor étoilé, 2 espèces confirmées à rajouter dans la liste des espèces à enjeu dans le DOCOB.

-*Butor étoilé* = *enjeu fort* / pas de nidification en IdF, présence en période de nidification.

-*Hibou des marais* = *enjeu fort* / plus de nidification en IdF depuis 2013, présence régulière en période de nidification.

En rouge : espèces prioritaires suivies

1.2.5 Suivis **ZSC**

ODONATES

Suivi libellule à enjeux : **Cordulie à corps fin** (*Oxygastra curtisii*)

Suivi standardisé sur le site des *boucles de la Seine* à Noyen-sur-Seine

- Transect de 13 mètres dans la boucle amont
- Récolte/comptage des exuvies

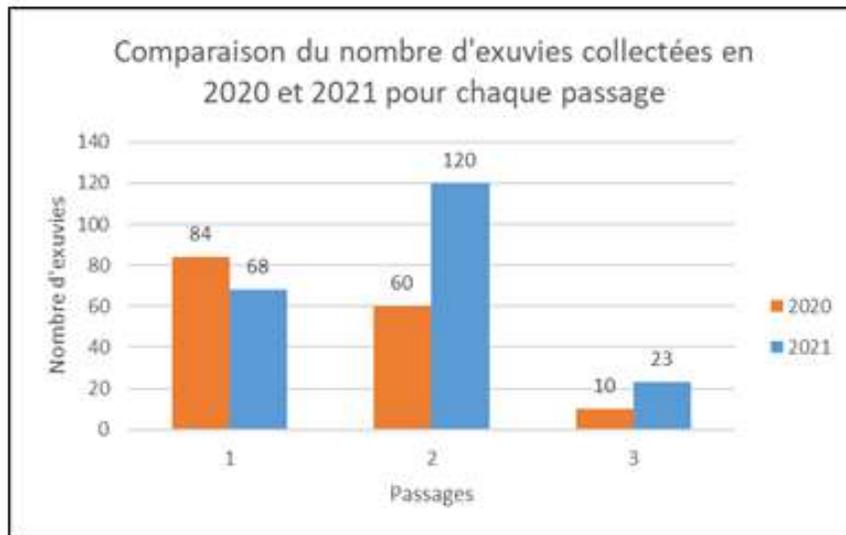
En 2021 : 211 exuvies observées



1.2.5 Suivis ZSC

ODONATES

Bilan suivi *Oxygastra curtisii* de 2017 à 2021



2020 :

- 28 mai
- 5 juin
- 30 juin

2021 :

- 31 mai
- 7 juin
- 2 juillet



1.2.5 Suivis ZSC

ODONATES

4 espèces d'intérêt communautaire présentes (ou susceptibles de l'être) en Bassée

Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>
Gomphe serpent	<i>Ophiogomphus cecilia</i>
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>



Cordulie à corps fin
Bien connue sur l'ensemble de la Bassée. En 2021, observation d'imagos (en recherche de nourriture) dans la ZSC.



Agrion de Mercure

Mentionné sur deux secteurs de la Bassée :

- *Vimpelles* (hors ZSC) en 2016-2018.
- *Gouaix* : un individu mâle en 2020, puis plusieurs individus (mâles et femelles) en reproduction en 2021.



Gomphe serpent

Mentionné sur quelques sites de la Bassée, toujours hors ZSC (proximité immédiate).



Leucorrhine à gros thorax

Aucune donnée en Bassée. Peu de chances qu'elle soit passée inaperçue (mêmes habitats que *L.caudalis*, prospectés régulièrement).

1.2.5 Suivis ZSC

RHOPALOCÈRES

Suivi papillon à enjeux : **Cuivré des marais** (*Lycaena dispar*)

→ Prospections - recherche d'individus sur les milieux favorables



Observations :

-**2019** : **4 femelles** observées, dont 2 sur la prairie de Champblanc à Noyen-sur-Seine, et 2 dans la roselière du bois de Chenevière à Noyen-sur-Seine

-**2020** : aucune observation dans la ZSC (*seule observation en Bassée : Jutigny*)

- **2021** : aucune observation en Bassée



Localisation des observations dans la ZSC (2019)

1.2.5 Suivis ZSC

CHIROPTÈRES

2 espèces d'intérêt communautaire au DOCOB

Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

Grand Murin (*Myotis myotis*)

Recensement effectué de *deux façons* en 2021 :

❖ Comptage en gîte d'hivernage

Hors de la ZSC (proximité immédiate) – seul gîte d'hivernage suivi par l'AGRENABA : *tunnel de Gouaix*.

2021 : 32 chauves-souris de 4 espèces différentes

- 10 Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- 6 Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 12 Grand murin (*Myotis myotis* – espèce d'intérêt communautaire)
- 4 Murin à moustaches/Brandt/Alcathoe (*Myotis mystacinus/brandtii/alcahoae*)

2021 : 10 individus de plus qu'en 2020 – mêmes espèces.



Individus de Grand Murin (*Myotis myotis*)

1.2.5 Suivis ZSC

CHIROPTÈRES

❖ Analyse des inventaires acoustiques

18 nuits d'enregistrements (9 sites) en 2020 sur la RNN – analysés en 2021 par Nicolas Galand (écologue chiroptérologue).

→ 12 espèces identifiées avec certitude (sur les 20 d'IdF) et une considérée comme probable.

→ En prenant en compte biblio et données historiques : estimation de 17 espèces présentes.

- Diversité à relativiser : beaucoup de Pipistrelle commune, déséquilibre avec les autres espèces.
- Difficulté à quantifier l'activité des Murins (difficile de différencier les types acoustiques).

Nécessité d'une analyse plus fine.

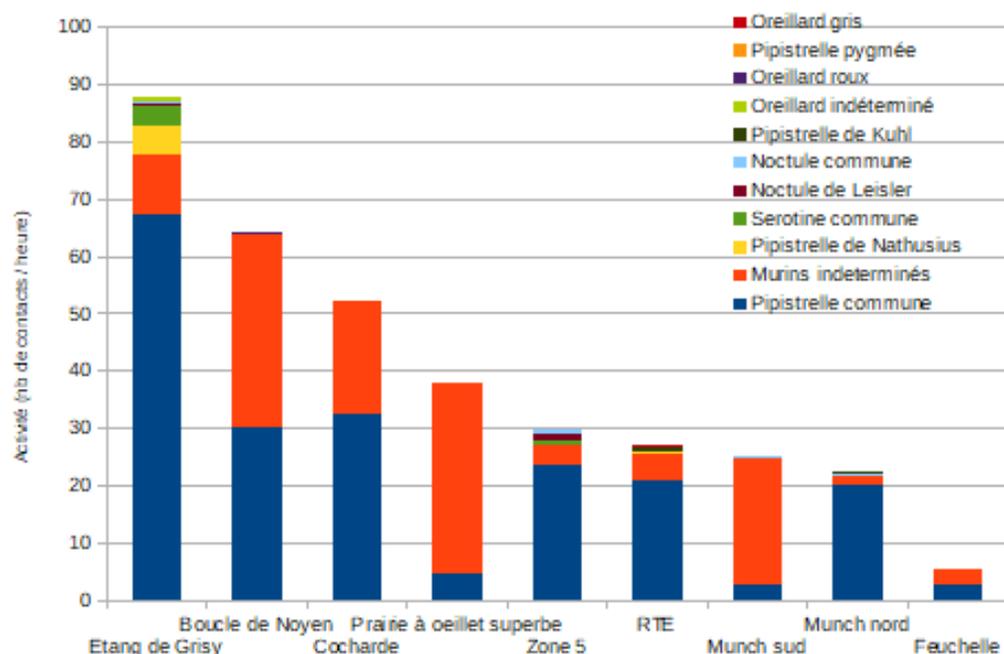
Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Identification
Myotis sp	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	Sure
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Sure
	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Sure
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Sure
Noctules / Serotines	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	Sure
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Sure
	<i>Eptesicus serotinus</i>	Serotine commune	Sure
Plecotus	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Sure
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	Sure
Pip50	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Sure
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Incertaine
PipNK	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Sure
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	Sure

1.2.5 Suivis ZSC

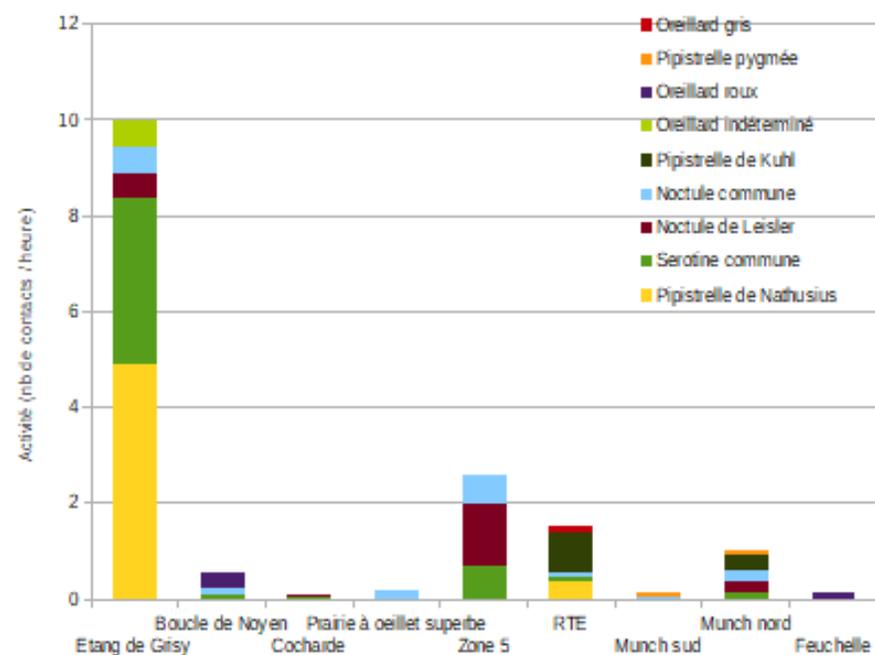
CHIROPTÈRES

Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) et Grand Murin (*Myotis myotis*)

Activité par site toutes espèces



Activité par site hors pipistrelle commune et murins



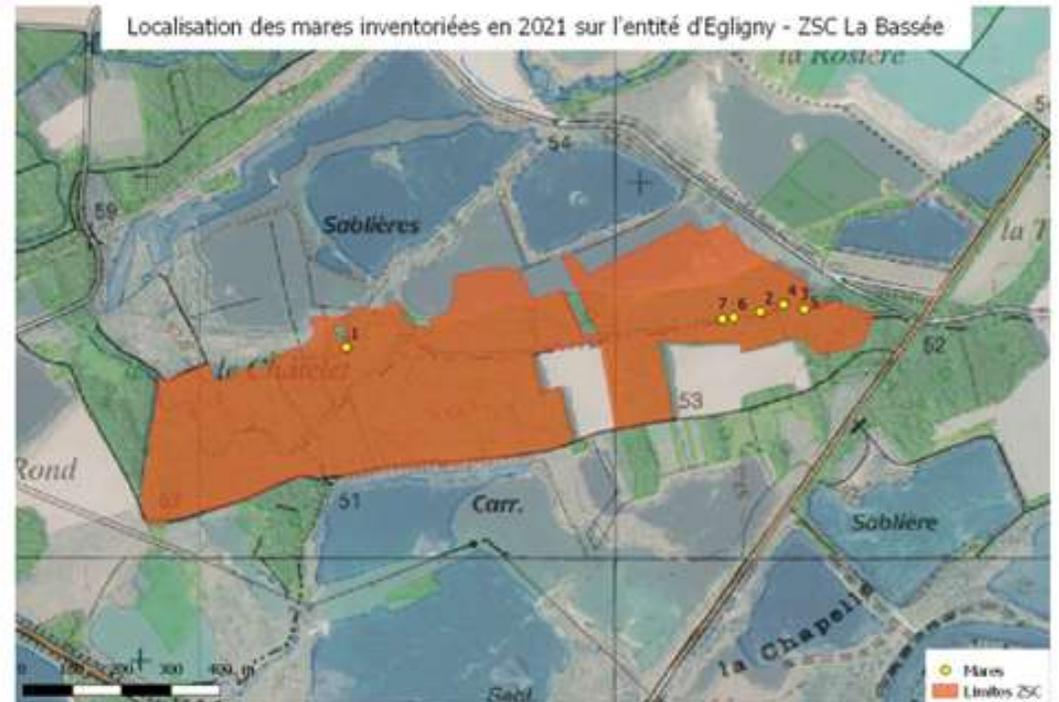
1.2.5 Suivis ZSC

AMPHIBIENS

Inventaires des mares – entité d'Egigny

❖ 2 passages de prospection : *avril et mai 2021*

- Peu de diversité :
- Grenouille verte (*Pelophylax sp.*),
- Grenouille agile (*Rana dalmatina*) et
- Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*).



Mare 1 en avril



Rana dalmatina

1.2.5 Suivis ZSC

AMPHIBIENS

Veille autres espèces:

Rainette verte (*Hyla arborea*)

Triton crêté (*Triturus cristatus* – espèce d'intérêt communautaire)



Triturus cristatus



Hyla arborea

1.2.5 Suivis ZSC

MOLLUSQUES

2 espèces d'intérêt communautaire au DOCOB
Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*)
Planorbe naine (*Anisus vorticulus*)

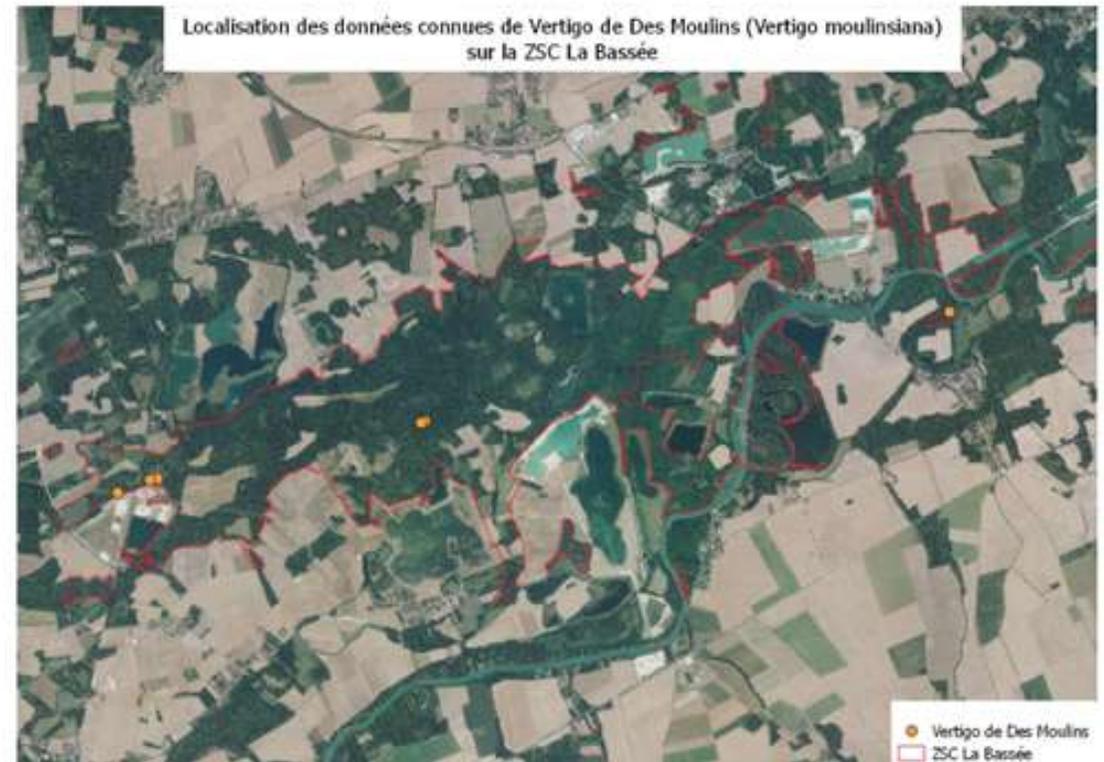
Nécessité d'amélioration des connaissances
sur le Vertigo de Des Moulins

- *Etat des lieux pour évaluer l'état de conservation des populations de l'espèce*
- *Mettre en place un suivi approprié*
- Repérage cartographique et terrain des secteurs favorables (16 sites identifiés)
- Réunion avec Sylvain Vrignaud, malacologue

→ Devis pour un inventaire
Recherche de prise en charge financière



© L. Léonard



1.2.5 Suivis ZSC

HABITATS

Evaluation de l'état de conservation des pelouses sèches calcicoles

Suivi habitat d'intérêt communautaire: Pelouse sèche calcicole (code N2000 6210)

- Fort enjeu de conservation malgré une faible surface : 4,5 ha soit 0,3 % du site Natura 2000
- Nécessité d'évaluer l'état de conservation de cet habitat



❖ Protocole de suivi utilisé :

Protocole du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP)

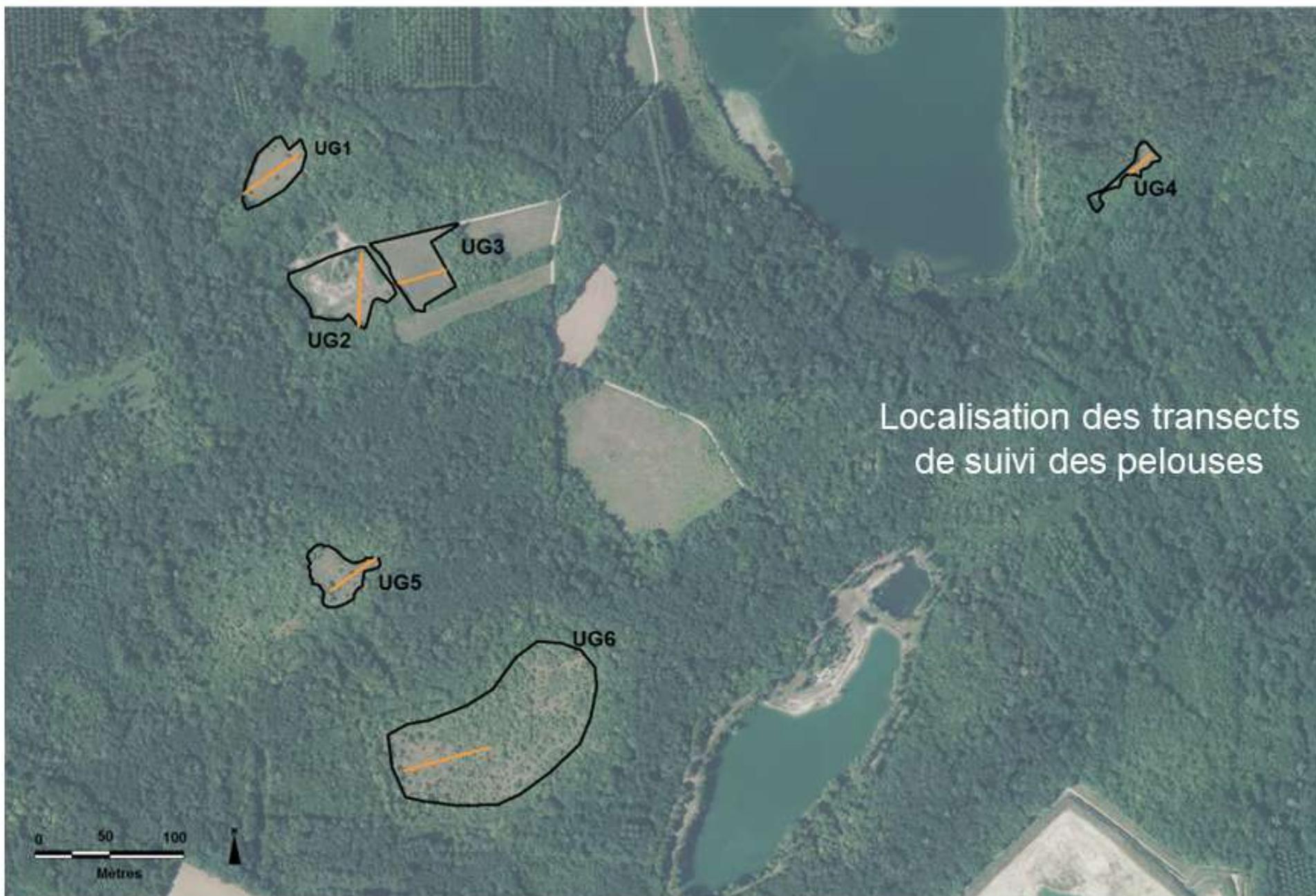
= relevés de différents indicateurs sur un transect (linéaire prédéfini)

- Suivi débuté en 2018 (1^{ère} session de relevés)
- 2^{ème} session de relevés en 2020
- Analyse en 2021



1.2.5 Suivis ZSC

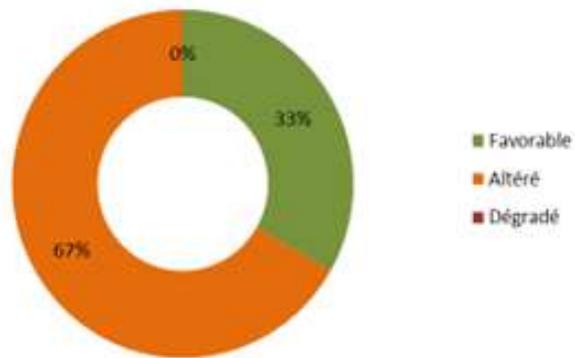
HABITATS



1.2.5 Suivis ZSC

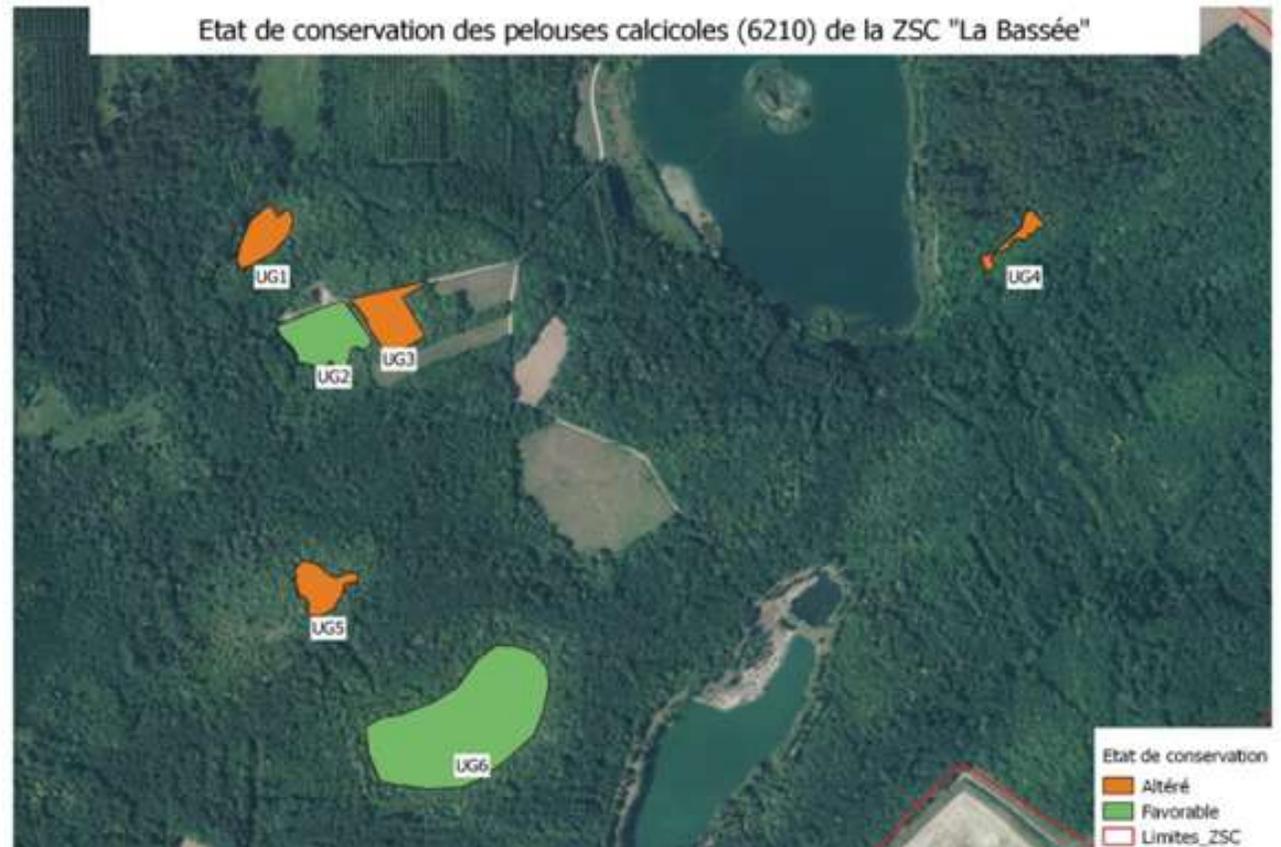
HABITATS

Synthèse de l'état de conservation des pelouses sèches



- 67 % en état de conservation **altéré**
- 33 % en état de conservation **favorable**

Sites avec EC favorable: sites gérés régulièrement, de façon suffisamment conséquente et depuis plusieurs années.



1.2.5 Suivis ZSC

FLORE

Etude de l'évolution de la végétation via des s suivis phytosociologiques (placettes)
→ Permet d'évaluer l'effet de la gestion

Analyse des relevés – étude de la composition floristique et structure de la végétation :

- Richesse spécifique
- Proportion d'espèces ligneuses
- Niveau trophique
- Indice de diversité floristique (pour habitats de prairie)



❖ Suivi **tous les deux ans** pour chaque site

❖ Sites MAEC suivis pour Natura 2000 **en 2021** :
Cocharde et Champerlin

Sites	Habitats	Gestion
Champerlin	Fourrés arbustifs (restauration récente 2017)	Broyage
Plan d'eau Cocharde	Ourlets et Fourrés arbustifs	Pâturage et broyage

Ligneux encore très présents
(Broyage en fin de saison)

Importante régression des ligneux
Légère augmentation niveau trophique
(broyage sans export et pâturage)

1.3 Information, Communication, Sensibilisation

1.3.1 ZPS

- Information, communication et sensibilisation informelles

Il s'agit ici de la méthode éprouvée depuis plusieurs années que nous continuons d'utiliser, étant la plus efficace pour ces trois actions.

Les trois principaux vecteurs sont:

- Les **échanges avec les pétitionnaires** lorsqu'ils nous demandent un avis ou conseil sur l'EIN de leur projet, quel qu'il soit;
- Les **rencontres et discussions** avec les représentants des institutions et acteurs locaux lors des réunions liées aux projets d'aménagements sur le territoire du site;
- Les **entretiens et échanges sur le terrain** avec les propriétaires (autres qu'agricoles) et les exploitants agricoles, réalisés lors des suivis scientifiques des espèces du site, ou lors des prospections. Ces moments privilégiés, en tête-à-tête ou avec 2 à 3 personnes, permettent de répondre aux questions et demandes au cas par cas, et de faire passer des informations adaptées aux réalités de terrain de chacun.

- Atlas des 38 espèces d'intérêt communautaire

Rappel : cet **Atlas a plusieurs objectifs** :

- Une **information annuelle** permettant de construire et d'entretenir un lien d'actualité du site Natura 2000 avec les **acteurs et habitants du territoire** ;
 - La **mise à jour des données de suivis** scientifiques et l'amélioration des connaissances ;
 - L'**actualisation permanente des données** qui seront compilées et analysées conjointement aux précédentes, puis intégrées à l'atlas, offrant ainsi une évaluation de l'état de conservation des espèces en temps réel ;
 - La **cartographie des protocoles de suivis** des espèces qui seront ajoutés à l'atlas courant ;
 - La **cartographie des chartes** Natura 2000 signées, et des **contrats Natura** 2000 réalisés ou en projet, permettant de rechercher une corrélation entre ces territoires contractualisés et leur utilisation par les espèces d'intérêt communautaire ;
 - La **cartographie des MAEc** afin de vérifier plus précisément à la parcelle les corrélations entre les couverts mis en place et la nidification des espèces visées.
 - L'atlas met en lumière l'**évolution des populations des espèces nicheuses classées prioritaires** sur le site. En effet, il indique les nouvelles, anciennes et zones habituelles de nidification de ces espèces.
- Concernant les autres espèces d'intérêt communautaire, espèces recensées lors du suivi des espèces prioritaires, le statut de l'espèce au moment de l'observation ainsi que sa présence sur une commune est cartographié.

1.3 Information, Communication, Sensibilisation

- Atlas ZPS / présentations par espèce prioritaire

Chacune des espèces prioritaires est déclinée en 3 présentations successives :

1ère page : fiche d'identité de l'espèce, état des populations et tendance d'évolution des effectifs sur la ZPS, caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site, menaces et mesures de gestion conservatoire.

BUSARD DES ROSEAUX

Circus aeruginosus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Convention CITES
Annexe A

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Quasi menacée

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
En danger critique

APPARENCE

Mâle : Dos et couverture alaire marron brun (reste gris cendré) • Dessous strié marron roux et beige • Queue gris cendré • Dessous des ailes marron, blanc et bout noir • Tête brun/roux strié de beige

Femelle : Brun sauf calotte • Gorge et épaules beige chamois • Ailes sombres dessus et dessous sauf épaules

125 - 135 cm



48 - 56 cm



Mâle



Femelle



Femelle

ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITAT

Général : Zone de plaine • Zones marécageuses et humides • Bords de plans d'eau peu profonds • Roselières • Prairies • Champs cultivés • Tourbières

Nidification : Roselières

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Reptiles
- Amphibiens
- Micromammifères
- Petits oiseaux

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Le nid est construit dans les roselières et est constitué d'un empilement d'herbes, roseaux et rameaux.

Jusqu'à 8 œufs (mi-mars et fin juin). Les jeunes volent après 45 à 50 jours et deviennent indépendants après 80 à 90 jours.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mars)

Postnuptiale : vers l'Espagne et l'Afrique (Septembre)

1.3 Information, Communication, Sensibilisation

Atlas ZPS

3^{ème} page : tableau général de synthèse des données indiquant par année : la commune où l'observation a été effectuée, l'effectif (individus), le détail des effectifs (mâle, femelle, indéterminé), le nombre de couples, le statut de reproduction (nicheur certain, probable, possible) et l'utilisation du site (nicheur; migrateur; hivernant).

Résultats des observations

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77480	Jaulnes	2	1	1	1	Nicheur probable	
2016	77118	Balloy	2	1			Nicheur possible	
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	5		3	2	Nicheur possible	
2016	77480	Jaulnes	2		1	1	Nicheur possible	
2016	77130	Marolles-sur-Seine	1		1		Nicheur possible	
2016	77480	Montigny-le-Guesdier	3		3		Nicheur possible	
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	5	1	2	2	Nicheur possible	
2017	77126	Courcelles-en-Bassée	1			1	Nicheur possible	
2017	77114	Gouaix	3	1	2		Nicheur possible	
2017	77480	Grisy-sur-Seine	1		1		Nicheur possible	
2017	77114	Hermé	1	1			Nicheur possible	
2017	77480	Jaulnes	11	1	4	6	Nicheur possible	
2017	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	4	1	3		Nicheur possible	
2017	77480	Montigny-le-Guesdier	3	1		2	Nicheur possible	
2017	77130	Varennes-sur-Seine	1		1		Nicheur possible	
2018	77118	Bazoches-lès-Bray	3	1	1	1	Nicheur possible	
2018	77118	Gravon	3	2	1		Nicheur possible	
2018	77480	Jaulnes	10	2	3	5	Nicheur possible	
2018	77520	Luisetaines	1		1		Nicheur possible	
2018	77130	Marolles-sur-Seine	1	1			Nicheur possible	
2018	77171	Melz-sur-Seine	1	1			Nicheur possible	
2018	77480	Montigny-le-Guesdier	3	1	2		Nicheur possible	
2018	77480	Mousseaux-lès-Bray	1	1			Nicheur possible	
2018	77480	Villeneuve-la-Petite	2	1	1		Nicheur possible	
2018	77114	Villiers-sur-Seine	1				Nicheur possible	
2018	77480	Villuis	1		1		Nicheur possible	
2019	77114	Villiers-sur-Seine	4	2	2	2	Nicheur certain	
2019	77118	Balloy	1	1			Nicheur possible	
2019	77130	Barbey	1		1		Nicheur possible	
2019	77118	Bazoches-lès-Bray	2	2	1		Nicheur possible	
2019	77157	Everly	1			1	Nicheur possible	
2019	77114	Gouaix	1			1	Nicheur possible	
2019	77480	Jaulnes	2		1	1	Nicheur possible	
2019	77130	Marolles-sur-Seine	3		1	2	Nicheur possible	
2019	77480	Montigny-le-Guesdier	1			1	Nicheur possible	
2019	77480	Mousseaux-lès-Bray	2	1	1		Nicheur possible	
2019	77480	Mouy-sur-Seine	1			1	Nicheur possible	
2019	77130	Varennes-sur-Seine	2		1	1	Nicheur possible	
2019	77520	Vimpelles	1			1	Nicheur possible	

*Définition p.1

1.3 Information, Communication, Sensibilisation

Atlas ZPS / présentations par espèce non prioritaire

Chacune des espèces non prioritaires est déclinée en 2 présentations successives :

1^{ère} page : fiche d'identité de l'espèce, état des populations et tendance d'évolution des effectifs sur la ZPS, caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site, menaces et mesures de gestion conservatoire.

2^{ème} page : carte de localisation de toutes les communes de la ZPS où l'espèce a été observée, en tant que nicheuse, migratrice ou hivernante.
Pas de tableau général de synthèse des données.

Migrateur

Code Natura 2000 : A 031
Classe : Oiseaux
Ordre : Ciconiiformes
Famille : Ciconiidae

Fiche 9

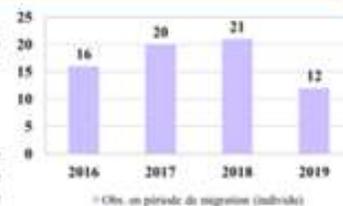
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Souvent notée en Bassée comme nicheur possible car présente tout le printemps, mais à ce jour aucun critère de nidification certaine ou même probable. Cependant l'espèce niche tout près (entre autres au nord de l'anne), l'espoir d'une nidification prochaine est donc réel.

Passage pré-nuptial fin mars à fin mai, post-nuptial début août à mi-septembre.

Migration diurne pour profiter des ascendances thermiques. Passages recensés entre 2016 et 2019 : 16, 20, 21 et 12, probablement sous-estimés. Pour exemple, une dizaine d'individus a fait escale pendant quelques heures à Buthiers (sud-ouest 77, hors ZPS) le 23 septembre 2019.



MENACES

- Modification des pratiques agricoles se traduisant par la disparition de zones humides favorables
- Utilisation de pesticides
- Abandon des pratiques pastorales (disparition des prairies humides, sites d'alimentation importants)
- Electrocutation des oiseaux (jeunes en particulier) sur les lignes électriques
- Dérangement en période de nidification

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

En escale de migration, préférence pour prairies humides - de fauche ou pâturées -, marais ouverts et bords d'étangs. Mais cultures, champs cultivés, aérodromes, toits des bâtiments ou même sommet des grands arbres sont également fréquentés.

Sites de la Bassée accueillants ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2019) :

Migration : Barbey, Hermé, Jouines, Les Ormes-sur-Vaulzie, Luisetaines, Marolles-sur-Seine, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Saint-Sauveur-lès-Bray

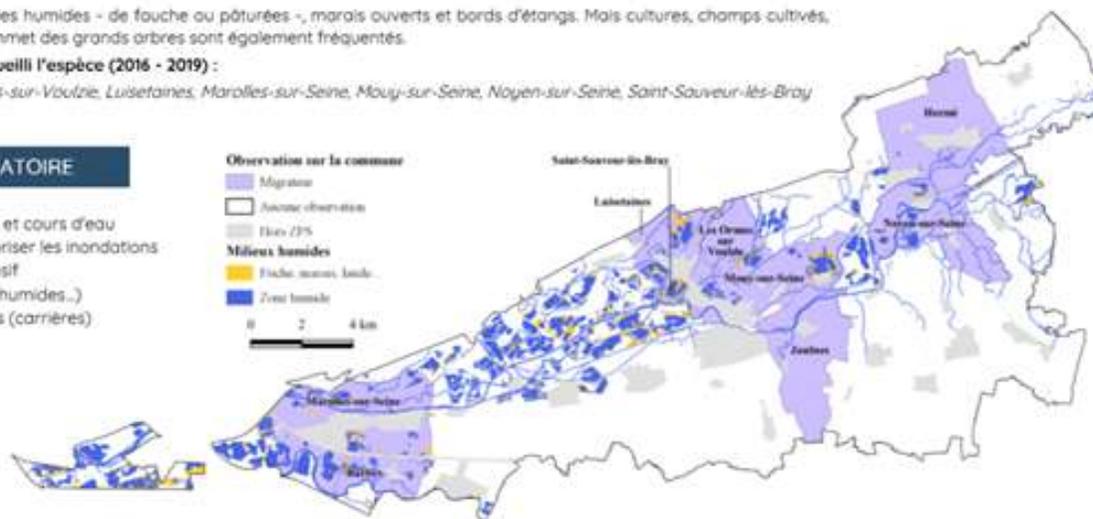
MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau/Favoriser les inondations
- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales (carrées)
- Aménager des plateformes artificielles

Observation sur la commune

- Migrateur
- Aucune observation
- Hors ZPS
- Milieux humides
- Friche, marais, lande...
- Zone tamale

0 2 4 km



1.3 Information, Communication, Sensibilisation

ZPS - Diffusion de l'Atlas

Créé en 2020 et présenté en 2021 dans le bilan d'activité de l'année 2020, il sera diffusé dès janvier 2022, par voie dématérialisée afin de toucher tous les acteurs, enseignants, élus, associations, entreprises (dont bureaux d'étude), propriétaires,...

Une attention particulière sera portée aux établissements scolaires des 39 communes, plus Provins pour les lycées et collèges, avec envoi de l'Atlas sous forme dématérialisée:

- 1er degré** = toutes les écoles primaires publiques et privées;
- 2nd degré** = tous les collèges et lycées publics et privés (Montereau, Sourdon, Varennes-sur-Seine et Provins).

Il sera également transmis :

- au **pôle pédagogique de l'Inspection Académique (IA)** à Melun, en précisant que l'on procède à l'envoi dans les établissements scolaires des 39 communes + Provins.
- aux **Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN)** des 3 circonscriptions concernées : Provins, Montereau, Seine-Et-Loing.

L'utilisation possible de l'Atlas sera précisée à l'attention des enseignants de tous ces établissements :

- Support pour des séquences pédagogiques** liées à la découverte et à la connaissance de la faune sauvage et de la nature proche de leurs établissements scolaires.
- Outil pédagogique adaptable aux programmes d'enseignement et apprentissages**, permettant d'aborder les cinq domaines d'apprentissage, en particulier le domaine "explorer le monde".
- Découverte de la nature en Bassée grâce à une approche attractive de l'avifaune locale** pour les élèves.

Rappels :

- Ce document est mis à jour chaque année, par espèce, par milieu naturel et par commune.
- Chaque mise à jour annuelle fera l'objet d'un nouvel envoi afin de garantir à tous l'accès aux données actualisées.
- Il est disponible en téléchargement sur le site natura2000seine-et-marne.

1.3 Information, Communication, Sensibilisation

COMMUNICATION

1.3.2 ZSC

- ❖ Première ébauche d'un **dépliant** Natura 2000

Présentation de la ZSC

Dépliant synthétique 3 volets

- ❖ Mise à jour de la page Natura 2000 sur le **site internet de la CCBM**

- ❖ Première ébauche d'**article pour des bulletins** communaux

1^{ère} version pour les 7 communes de la RNN

- ❖ Page **Facebook de l'AGRENABA**

*Publication d'un **article** pour la Journée internationale Natura 2000 (21 mai 2021)*

- ❖ Poursuite de la **diffusion de l'Infosite n° 6**

Rédigé à l'automne 2020 donc diffusé jusqu'en début d'année 2021



VIE DU RÉSEAU

- ❖ Participation à la vie du réseau Natura 2000 – échelle régionale et nationale
- **3^{ème} journée annuelle régionale ZSC**

Sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines » (78)

- **Journée d'échange sur le Cuivré des marais**

Terrain de restitution du diagnostic de population sur le site « Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin »

- **Rencontres nationales des élus Natura 2000**

Première édition en visio en novembre 2021

- **Journée d'échange « Vertigos » au PNR du Gâtinais**

Journée de sensibilisation « reconnaître les Vertigos et leur habitat »

- **Journée d'échange technique DOCOB**

Thématique « DOCOBS nouvelle génération » - organisée en visio par l'OFB



Journée annuelle régionale ZSC

1.3 Information, Communication, Sensibilisation

ZSC

ANIMATION

❖ 3 animations sur les chiroptères en 2021 :

- **Nuit internationale de la chauve-souris** (juillet) – grand public
- **Découverte des chauves-souris et construction de gîtes** – 6^{ème} du collège Jules Verne de Provins
- **Découverte des chauves-souris** – Accueil de loisirs de Fontenailles



1.3 Information, Communication, Sensibilisation

ZPS et ZSC

COMMUNICATION

❖ Sentier numérique

- Flashcodes de présentation de l'outil N2000
- Tracé du sentier pédagogique du Bois Prioux (3km)
- 5 bornes de présentation du dispositif, des deux sites ZSC et ZPS, espèces, milieux, enjeux ...



1.4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1.4.1 ZPS

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

➤ **Projet d'extension de carrière Synéos-Gouaix** / janvier 2021, demande d'avis de la DRIEE :

Trois espèces prioritaires concernées : au moins deux couples nicheurs de *Pie-grièche écorcheur* observés chaque année, dont un en limite nord et un en limite sud-ouest du site objet de l'EIN, un couple de *Busard Saint-Martin* nicheur en 2019 et en 2020 en lisière nord de ce même site (potentiellement cette dernière espèce peut nicher sur les parcelles en blé ou en orge situées dans le périmètre du projet), alimentation de l'*Œdicnème criard*, avec nidification potentielle.

L'**incidence du projet** n'est pas négligeable, contrairement à ce qu'affirmait le bureau d'étude en charge du dossier, puisqu'il s'agit de **destruction de sites de nidification et d'alimentation avérés et potentiels** pour ces espèces.

Nous avons donc demandé que ces secteurs soient préservés de toute extension du périmètre d'exploitation de la carrière.

Nous notons une fois de plus, comme pour d'autres projets, que le pétitionnaire se contente d'informations qui ne sont pas à jour, et ne consulte pas les animateurs Natura 2000 pour réaliser son EIN.

➤ **Projet de remblayage par déchets inertes-Marolles-sur-Seine** / mars 2021, demande d'avis de la DRIEE :

L'EIN était quasi inexistante : aucune identification des effets potentiels du projet en phase travaux et en phase exploitation, prise en compte partielle des enjeux de conservation du site.

Donc **aucune analyse de ces incidences potentielles** et de leur degré (mineure, moyenne ou majeure) qui permettrait de justifier la conclusion du pétitionnaire affirmant qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité du site.

Nous avons précisé à la DRIEE que nous attendions donc du porteur de projet qu'il réalise une « vraie » EIN, à minima à partir du canevas de l'EIN simplifiée, disponible sur le site natura 2000 seine-et-marne et que nous mettons à disposition, comme d'habitude, les données des 5 dernières années pour les espèces potentiellement impactées. Cette EIN devant prendre en compte en particulier les 4 espèces prioritaires du site en termes de conservation : *Busard St. Martin*, *Busard cendré*, *Busard des roseaux* et *Œdicnème criard*, distinctement pour la **phase travaux et pour la phase exploitation** du projet.

Une fois de plus l'EIN est le parent pauvre du projet, qui est « traité » sans aucune consultation de la structure animatrice du site.

➤ **24 h tout terrain de France-Fontaine Fourches** / mise à jour de l'EIN mai 2021 : à la demande de l'organisateur et en lien avec la ss-préfecture de Provins, assistance à la mise à jour du dossier pour le volet d'analyse des incidences potentielles sur les espèces / reproduction, repos, alimentation : *Busard Saint-Martin*, *Œdicnème criard*.

Vérification en septembre sur place, 24 h avant la course, de l'absence des espèces d'oiseaux concernées, en particulier l'*Œdicnème criard* dont les jeunes d'éventuelles nichées tardives peuvent être non volants à cette époque.

➤ **Projet coupe bois APPB** (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) **des Motteux-Marolles-sur-Seine** / juin 2021 : à la demande du propriétaire, et en lien avec la DDT 77, assistance et visite sur place pour un projet de coupe d'arbre au titre du code forestier. Projet autorisé par la suite. NB : l'APPB concerne une héronnière qui a entièrement disparu, suite à la chute naturelle des arbres, constat confirmé lors de notre visite sur site.

1.4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1.4.1 ZPS

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

➤ VNF réalisation de mesures compensatoires du projet de mise à grand gabarit de la Seine en faveur de la *Cordulie à corps fin* / septembre 2021, demande d'avis de la DRIEE :

Que ce soit dans le "porter à connaissance" ou dans le formulaire "EIN", une seule espèce est traitée : la *Cordulie à corps fin* (espèce ZSC, mais projet hors périmètre), objet du projet. Or la nature des travaux, sur berges particulièrement, implique des incidences sur des espèces de la ZPS au moins en phase travaux. Le formulaire "EIN" du dossier concerne uniquement la ZPS précitée hors aucune espèce d'oiseau n'est traitée dans ce projet. Il y a là pour le moins une incohérence qui frappe de fait ce document de nullité.

Les réponses aux trois 1ers items sous-entendent qu'il y a bien un ou plusieurs impacts sur les habitats et les espèces dans la phase travaux.

Ceci contredit totalement ce qui est affirmé dans le paragraphe de commentaire de la conclusion générale, qui précise que "Compte tenu de la nature des travaux et de leur faible emprise, aucun impact n'est attendu. Les travaux ne sont donc pas de nature à porter atteinte à l'état de conservation des espèces et des habitats natures ayant justifié la désignation du site Natura 2000 concerné". Il manque la carte de la zone d'influence du projet, souvent « oubliée » dans ce type de projet..

En l'état, le dossier n'apportait à aucun moment les éléments permettant de conclure à l'absence d'incidences potentielles ou avérées liées aux travaux et à la phase post travaux, que ce soit pour la ZSC ou pour la ZPS.

Nous avons donc **demandé qu'une EIN soit réalisée de façon détaillée**, en prenant en compte les objectifs et enjeux de conservation du DOCOB de la ZPS, la présence potentielle ou avérée des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernées, suivis d'une identification et d'une analyse par espèce des incidences potentielles du projet, en prenant en compte les utilisations du site par espèce, en regard de la **phase travaux** et de la **phase post-travaux**.

A minima, les espèces suivantes devront faire l'objet de l'analyse précitée : *Martin pêcheur d'Europe*, *Pic mar*, *Pic noir*, *Pie-grièche écorcheur*. Ces 4 espèces sont présentes (les 3 premières toute l'année) et nicheuses dans les deux secteurs concernés (berge rive droite et rive gauche). Certains **ardéidés et laridés** fréquentent également ces secteurs, ces espèces sont aussi à prendre en compte.

Seul ce travail permettra de conclure le plus objectivement possible sur la possibilité que le projet porte atteinte ou non à l'intégrité du site, notamment s'il est susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation du site, pendant ou après sa réalisation.

A noter qu'ici le porteur de projet n'a pas pris la peine de nous contacter, ni nos collègues de la ZSC pourtant concernés par l'espèce mise en avant (*Cordulie à corps fin*).

➤ **Hors site, projet de coupe de bois** Vallée de l'Orvanne - Dormelles, demande d'assistance du propriétaire pour réalisation d'une EIN demandée par la DRIEE.

1.4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1.4.1 ZPS

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN) *Dérives constatées*

Comme signalé dans notre bilan d'activité 2020, nous nous inquiétons quant à la tendance actuelle que nous relevons dans les EIN des grands projets de **minimiser les incidences sur les habitats et les espèces**, au prétexte qu'il y a à proximité, ou potentiellement sur l'ensemble de la ZPS, suffisamment de « place » pour que les espèces nicheuses aillent se reproduire ailleurs que dans le périmètre du projet.

Notons qu'un projet d'extension de carrière prévoyait même la suppression d'une entité boisée de la ZSC et de plusieurs centaines de mètres de haies accueillant des espèces d'intérêt communautaire.

Le recours quasi systématique à des propositions de mesures « compensatoires », sans qu'il soit prouvé que l'évitement et la réduction des incidences ont été étudiés, nous pose également question.

De plus, cette pratique débouche sur des affirmations étonnantes comme celle de tenter de nous faire croire que des mesures compensatoires telles que la plantation de haies, suffiront à pallier la destruction d'un habitat accueillant des espèces nicheuses, alors que nous savons tous que cet « habitat compensatoire » ne pourra pas accueillir la Pie-grièche écorcheur (nicheuse certaine pour cet exemple) avant au moins 3 à 5 ans en étant très optimistes, le temps que la haie soit suffisamment dense pour permettre sa nidification...

Nous alertons ici une nouvelle fois les autorités sur ces dérives inquiétantes, qui remettent en cause de fait, l'intégrité et la légitimité même des sites Natura 2000 concernés, en tentant de faire passer pour acquis le fait que le maintien des espèces et des habitats ne saurait être un obstacle à des activités économiques destructrices d'habitats.

Le socle du réseau Natura 2000 est pourtant bien de **concilier activités économiques et maintien et préservation des habitats et des espèces.**

Quid de l'intégrité des sites Natura 2000 et de leur pérennité si des projets soumis à EIN détruisent leurs habitats ?

C'est la « politique » européenne Natura 2000 qui est ainsi de plus en plus fréquemment remise en cause par certains porteurs de projets.

Il serait intéressant de réfléchir rapidement avec nos collègues de la ZSC (AGRENABA), de la DDT 77 et de la DRIEAT, aux actions et moyens à mettre en œuvre de façon coordonnée et efficiente pour tenter de freiner ces dérives qui sont en grande majorité le fait des structures chargées d'études et de montage des dossiers par les porteurs de projet.

1.4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1.4.2 ZSC

Grands projets

- **Seine à grand gabarit (VNF)**
 - *Enquête publique en 2021 : avis émis par l'AGRENABA*
 - *Réunions d'échange AGRENABA-VNF*
- **Casier pilote (EPTB Seine Grand Lacs)**
 - *Réunions d'échange AGRENABA-EPTB*
- **SAGE Bassée-Voulzie**
 - *Participation aux réunions : CLE, commissions, COPIL ...*
 - *Visite terrain avec le nouvel animateur du SAGE en novembre 2021*
 - *Participation aux premières réunions de collectif chercheurs-acteurs avec le PIREN Seine*
- **SCOT Grand Provinois**
 - *Enquête publique début 2021*
- **SICA de Gouaix**
 - *Réunion de présentation d'un projet de revalorisation du site de l'usine d'engrais*
- **Schéma Régional des Carrières**
 - *Initié en mai 2019, plus de réunions depuis*

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

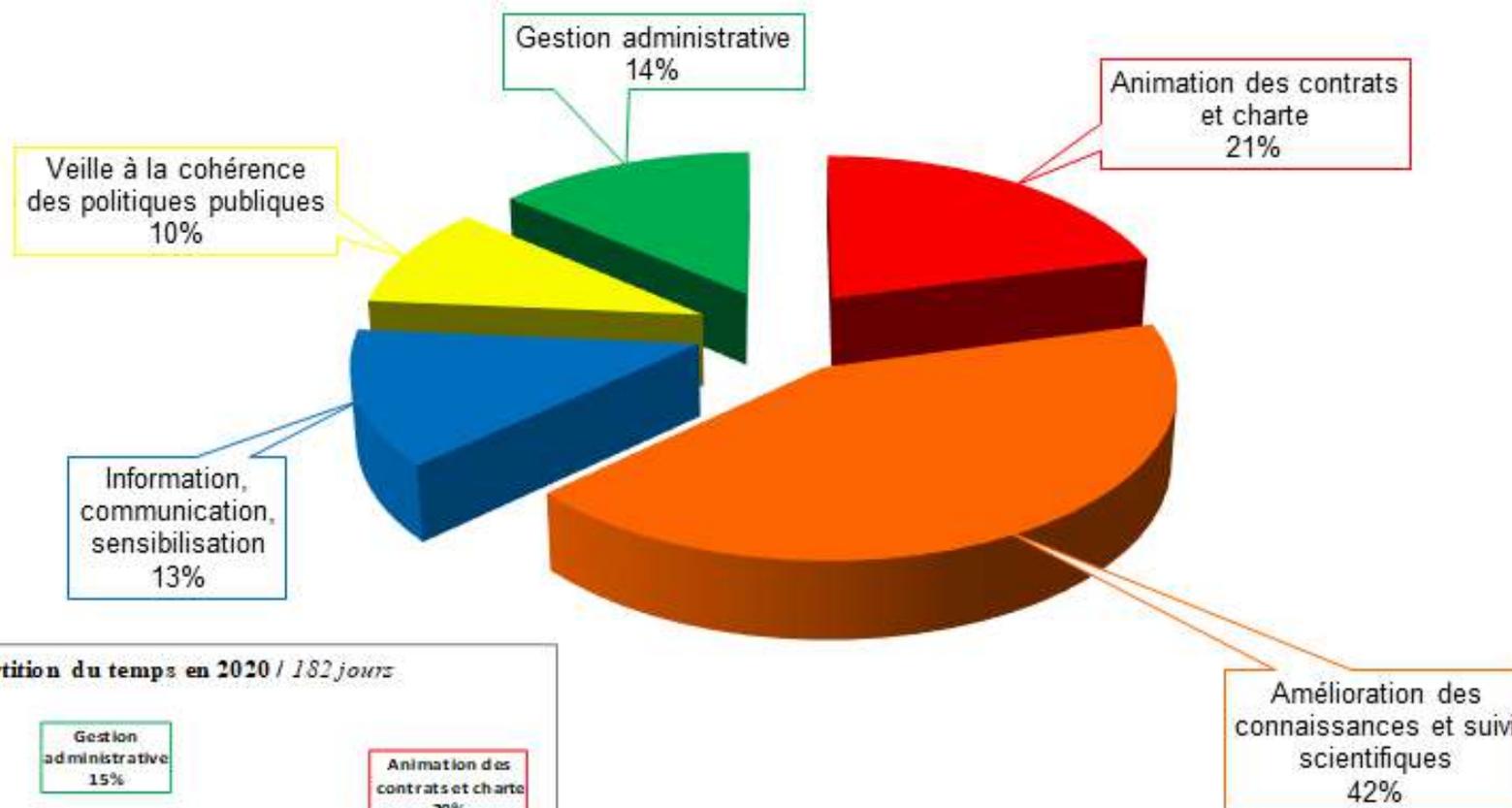
- **Suivi des travaux SNCF à Melz-sur-Seine**
 - *Création d'une voirie temporaire d'accès en 2020*
 - *Travaux finis début 2021*
- **Seine à grand gabarit (VNF)**
 - *Mesures compensatoires en faveur de la Cordulie à corps fin*
- **Extension de la carrière de Syneos à Gouaix**
- **Extension de la carrière de Courceroy (Vicat/ Cemex)**



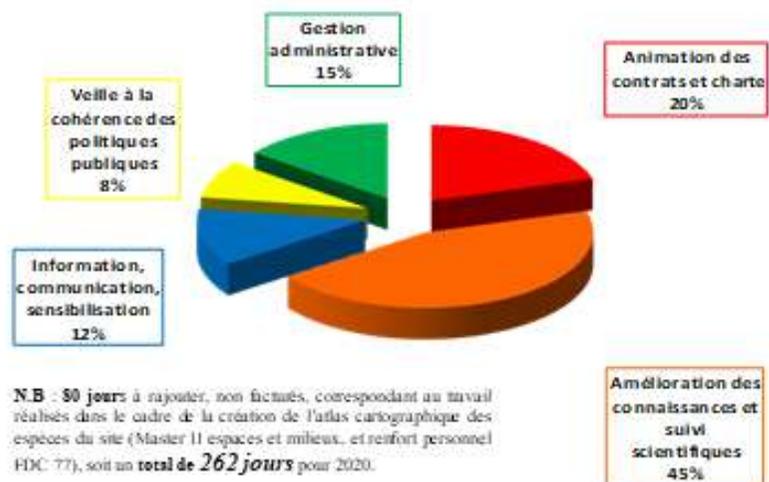
1.5 Gestion administrative

1.5.1 ZPS

Répartition du temps en 2021/ 182 jours



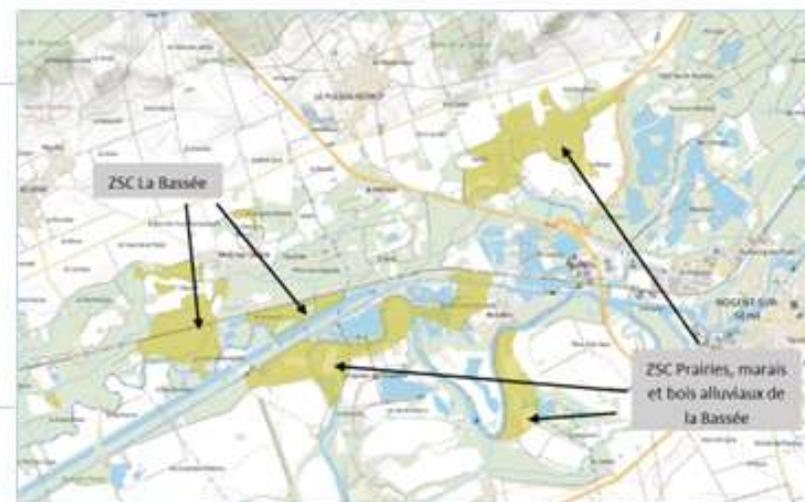
Répartition du temps en 2020 / 182 jours



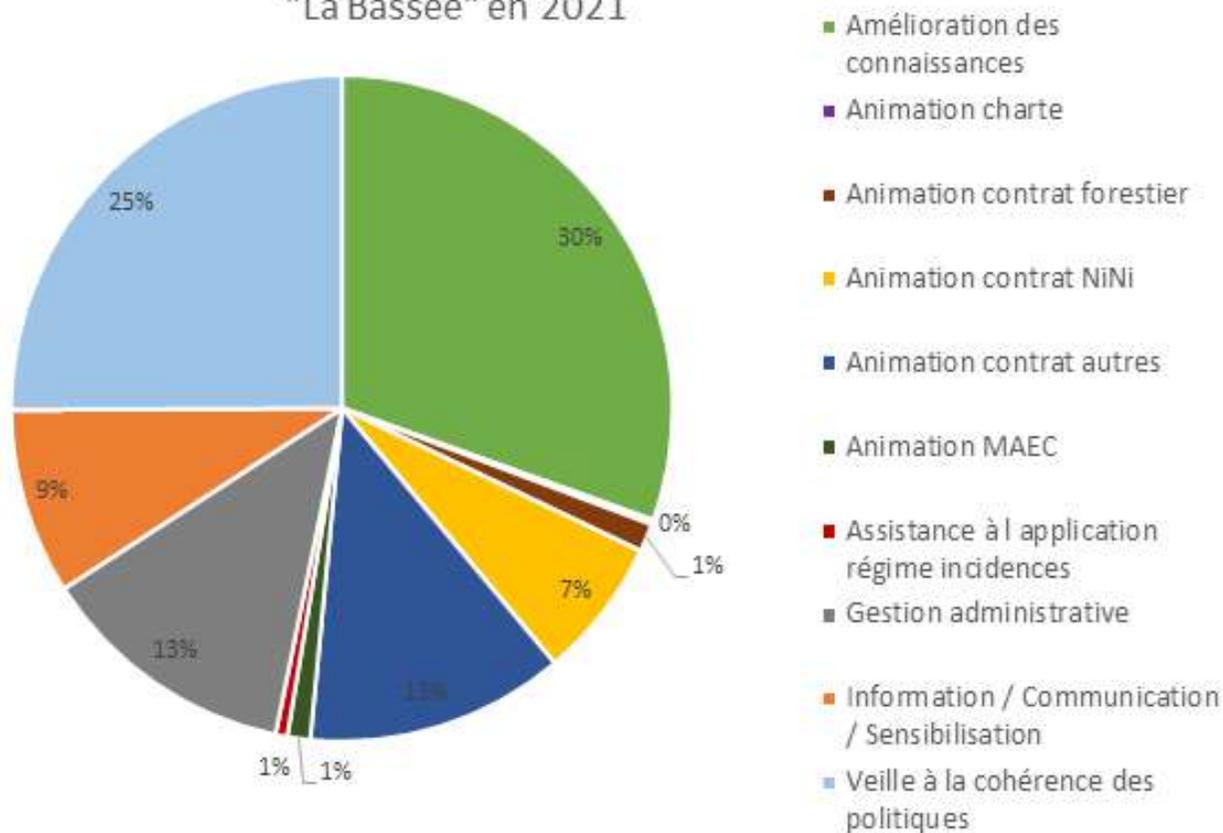
1.5 Gestion administrative

1.5.2 ZSC

- ❖ Pas de **COPIL** en 2021 (contexte sanitaire)
- ❖ **Réunion de cadrage** en février (ZSC et ZPS)
- ❖ **Réunion et visite terrain** sur la ZSC avec les services de l'état en mai 2021
- ❖ **Échanges** avec la ZSC voisine « *Prairies, marais et bois alluviaux de la Bassée* » (Aube-Marne)



Répartition des jours d'animation du site Natura 2000 ZSC
"La Bassée" en 2021



2 Orientations 2022 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-1 ZPS

➤ Contrats et Charte Natura 2000 :

- Suite du **repérage**, au cours des prospections et du suivi des espèces, des secteurs qui pourraient bénéficier d'un **contrat** Natura 2000, et/ou de la **charte** Natura 2000.
 - Prise de contact avec les propriétaires concernés, visite sur sites avec les propriétaires pour définition des travaux contractualisables.
- Suivi des **2 contrats Natura 2000** en cours / restauration de **roselières par réouverture de ces milieux** envahis par les ligneux. à Chatenay-sur-Seine et Villiers-sur-Seine, accompagnement administratif des propriétaires.
 - Dossiers techniques et administratifs en cours.
- **Préparation des chartes Natura 2000** pour les propriétaires intéressés dont les travaux seront achevés.

➤ MAEC :

- Rédaction du nouveau Plan Agro Environnemental et Climatique (PAEC)** dans le cadre de la **nouvelle PAC**, pour les deux sites et en tenant compte des surfaces engagées, de celles à renouveler et des contraintes actuelles pesant sur le monde agricole (cours des céréales, etc.)
 - La **cartographie associée** est mise à jour après chaque année.
- Suite des visites, diagnostics et accompagnements auprès des exploitants souhaitant engager des MAEC dans le cadre de leurs déclarations PAC annuelles, toujours en coordination avec la DRIAAP, la Région Ile-de-France et la DDT 77.

2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-2 ZSC

Mesure	Ref	Enjeu	Objectif
Ilots de sénescence	F12i	Forêt alluviale	Maintenir voire améliorer la qualité des habitats
Création de clairières	F01i	Prairie	Restaurer et entretenir les milieux humides
Chantier d'entretien par broyage	N01Pi	Prairie humide	Maintenir et restaurer des milieux ouverts

- Suivi des travaux pour les contrats en cours (entretien de milieux ouverts)

- Recherche de nouvelles possibilités de contrats
 - Etude de possibles contrats forestiers (ilots de sénescence)
 - Prospections en aval du site

- Suivi du pâturage pour les MAEC situées dans le périmètre de la RNN

- Etude des opportunités de charte Natura 2000

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-1 ZPS

Suivis prioritaires pour l'année 2022

Pie-grièche écorcheur

Prospection des sites de nidification connus

en **milieux de transition** et poursuite des recherches dans les sites favorables en période de nourrissage des jeunes

Œdicnème criard

Poursuite du programme de parcours diurnes et crépusculaires dans les parcelles à **couverts bas**, qu'ils s'agisse de cultures, jachères ou de parcelles engagées en MAEc.

Lors de ce suivi, observations des **3 espèces de busards**, recherche et suivi des couples nicheurs (3 espèces de busards) en coordination et en renfort des équipes de Pie Verte Bio 77.

Blongios nain, Gorgebleue à miroir

Confirmation des nidifications en **zones humides** et suite des prospections

Butor étoilé

Suite des prospections, recherche d'indices de présence en période de nidification

Autres suivis 2022

-Localisation, compilation des observations des **autres espèces** d'intérêt communautaire du site

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-2 ZSC

Odonates	Rhopalocères	Chiroptères	Amphibiens	Poissons	Mollusques	Flore
Suivi <i>Oxygastra curtisii</i>	Prospections (recherche d'individus)	Relevé hivernal Tunnel de Gouaix	Prospections sur les zones humides de la ZSC	Recherche de possibilités – prise en charge financière de l'étude (devis)	Recherche de possibilités – prise en charge financière de l'étude (devis)	Suivis phytosocio
Suivi autres libellules à enjeux	Veille sur sa présence proche de la ZSC	Recherche de possibilités – prise en charge financière d'analyses acoustiques	Recherche du Triton crêté sur la ZSC			
Prospections secteurs ciblés		Sorties de gîtes	Prospections en limite ZSC			
Saisie des données et récolte des données d'autres BDD						
Prospections généralistes et veille sur l'ensemble des entités						

2-3 Information, Communication, Sensibilisation

ZPS et ZSC

Edition du bulletin d'information grand public : « **Infosite N° 7** » 4 à 6 pages :

- Présentation des **résultats des suivis des espèces et milieux** à enjeux forts
- Bilan des MAEC et contrats Natura 2000** réalisés
- Perspectives de la nouvelle PAC 2023/2027** pour les **MAEC**

Diffusé via la Communauté de Communes Bassée Montois pour les 39 communes du site, les 3 communautés de communes concernées, les établissements scolaire de ces collectivités, les membres du COPIL et les partenaires associatifs et institutionnels.

Mis en ligne sur les site « seine-et-marne.n2000.fr »

et sur les sites de l'AGRENABA pour la ZSC, et de la FDC77 pour la ZPS.

Participation aux **journées techniques** organisées par la DRIEE Ile-de-France et par la DDT 77

Mise à jour des informations sur le site internet Natura 2000 Seine-et-Marne

Mise à jour et diffusion de l'Atlas des oiseaux d'intérêt communautaire / ZPS

Préparation de $\frac{1}{2}$ **journées techniques et d'information** sur le **terrain** / MAEC nouvelle PAC, destinées aux **exploitants agricoles et aux élus** des communes concernées

2-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

ZPS et ZSC

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

- **Aide au montage des dossiers d'Evaluation des Incidences Natura 2000, et conseils auprès des porteurs de projet.**
- **Analyse des projets transmis par la DRIEAT ou la DDT 77, pour avis.**

Grands projets

- **Seine à grand gabarit (VNF) et casier pilote (EPTB) : participation aux réunions et groupes de travail selon les sujets**

ZSC

Grands projets

- **SAGE Bassée-Voulzie : participation aux réunions de la CLE et de deux commissions thématiques**

2-5 Gestion administrative

ZPS et ZSC

-Réunions de suivi / Communauté de Communes, DDT 77, DRIEAT IdF, AGRENABA, FDC 77, Ornithologues, associations locales et Nogentaise.

-Coordination et rencontres de terrain avec les animateurs des **sites de la Bassée auboise.**

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités.

-Préparation et animation du COPIL.



Contacts Natura 2000

ZPS / FDC 77

Laura VERIN
06 08 78 36 33

l.verin@fdc77.fr

Jean-Denis BERGEMER

06 73 01 38 59

jd.bergemer@fdc77.fr

ZSC / AGRENABA

Raphaële SOLE

raphaele.sole@espaces-naturels.fr